

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

## et du Vignoble neuchâtelois

ORGANE DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN POUR LE CANTON DE NEUCHÂTEL ET LES CONTRÉES AVOISINANTES — PARAÎT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

### ABONNEMENTS

	Jan	6 mois	3 mois	1 mois
Suisse, franco domicile	17.—	8.50	4.25	1.50
Etranger	38.—	19.50	10.—	3.80

Prix réduit pour certains pays, se renseigner à notre bureau  
 Chang. d'adresse 50 c. Idem pr vacances 50 c. par mois d'absence.  
 TÉLÉPHONE 5 12 26 - CHÈQUES POST. IV. 178

### ANNONCES

14 c. le millimètre, min. 25 mm. Petites annonces locales 10 c. le mm., min. 1 fr. — Avis tardifs et urgents 30, 40 et 50 c. — Réclames 50 c., locales 30 c. — Mortuaires 20 c., locaux 14 c. — Etranger 18 c. le millimètre (une seule insertion minimum 5.) — Mortuaires 23 c., minimum 8.30. Réclames 60 c., minimum 7.80.

# La guerre est devenue une tragique réalité en Europe

## La catastrophe

L'Europe subit donc la pire des catastrophes qu'elle puisse connaître. Elle est en état de guerre depuis hier. Comme en 1914, elle va éprouver des angoisses sans nom et comme en 1914 on ne peut prévoir la durée de la tragédie.

Tout pourtant a été mis en œuvre pour sauver la paix. La France et l'Angleterre ont été à l'extrême limite de la patience. Dimanche encore, dans une note remise à Berlin, elles faisaient savoir qu'elles étaient disposées à traiter si le Reich retirait ses troupes de Pologne. Hitler n'a rien voulu savoir; à cette ultime proposition pacifique, il a préféré son œuvre de mort; devant l'histoire, il portera la plus lourde des responsabilités.

En conséquence, Londres et Paris n'avaient qu'une attitude à adopter: la loyauté envers la Pologne, leur alliée. Elles ont signifié à l'Allemagne qu'elles rempliraient leurs obligations — obligations qui, en même temps que leur honneur, mettent en jeu leur salut propre. Il leur reste maintenant à établir les moyens par lesquels elles entreront en action. C'est à l'état-major des forces anglaises et françaises de parler.

Le Reich, comme il y a vingt-cinq ans aussi, a désormais deux fronts: un front oriental où il a déjà effectué une certaine poussée, mais où il rencontre la vigoureuse résistance de la Pologne, soucieuse de sauvegarder son indépendance; et un front occidental où il sera contraint d'exercer la défensive. Jusqu'ici, il est seul pour assumer cette double tâche.

La réaction des nations se montre jusqu'ici favorable aux alliés. A part l'U.R.S.S. qui, désireuse de démembrer la Pologne et de pousser à la guerre, soutiendra le Reich en sous-main, les autres Etats pratiqueront soit une politique de neutralité stricte (c'est le cas de la Suisse si aucun cas d'agression ne vient à se produire contre nous), soit une attitude favorable à la cause franco-anglaise (c'est le cas des Etats-Unis, qui revisent leur loi de neutralité). Des nations comme le Japon, l'Espagne, la Hongrie ne prendront pas part au conflit et le fait est d'une grande importance.

La grande inconnue de l'heure réside dans la position de l'Italie. Les bruits les plus contradictoires ont couru à ce sujet. Les uns assurent que son alliance militaire avec Berlin la contraindra d'entrer en lutte avec l'Allemagne. Les autres affirment qu'elle serait prête à passer dans l'autre camp. Ce qui est sûr, c'est que le roi d'Italie n'a ménagé aucun effort pour sauver la paix; que M. Mussolini semble s'être effacé volontairement ou non derrière son souverain et que la presse de la Péninsule a totalement changé de ton envers la France et l'Angleterre.

Mais avant de juger, dans d'aussi graves circonstances, il convient surtout d'attendre...

# Le Reich n'ayant pas retiré ses troupes de Pologne, la Grande-Bretagne et la France font savoir à Berlin qu'elles se trouvent en état de guerre contre l'Allemagne

## Les événements à Londres

### Samedi soir Londres était dans l'attente de la réponse allemande

#### Une déclaration de lord Halifax...

LONDRES, 3 (Havas). — Dans son discours de samedi soir à la Chambre des lords, lord Halifax a encore déclaré :

« Le statut international de Dantzig, en tant que ville libre fut établi par un traité dont le gouvernement britannique est signataire et la ville libre est placée sous la protection de la S. d. N. Les droits donnés à la Pologne par traité sont définis et confirmés par des accords conclus entre Dantzig et la Pologne.

L'action des autorités de Dantzig et celle du Reichstag sont l'étape finale de la répudiation unilatérale de cet instrument international qui ne peut être modifié que par négociation. »

... et une de M. Chamberlain

La séance est reprise pour entendre une déclaration de M. Chamberlain, semblable à celle de lord Halifax à la Chambre des lords. Le premier ministre a précisé que sir Neville Henderson fut reçu par M. de Ribbentrop vendredi soir à 21 h. 30 et qu'il lui remit le message d'avertissement lu à la Chambre.

M. de Ribbentrop lui a déclaré qu'il devait soumettre cette communication au chancelier allemand.

M. Chamberlain a déclaré en outre :

« Je serais frappé d'horreur si la Chambre pensait un seul moment que ma déclaration puisse trahir le moindre affaiblissement des gouvernements britannique et français dans l'attitude que nous avons déjà adoptée. J'aurais bien voulu dire à la Chambre, maintenant, que la France et nous avons convenu de fixer le plus court délai possible avant d'agir tous deux.

» Il se peut très bien que nous recevions une réponse à nos communications avec la France, d'ici quelques heures. J'estime pouvoir certainement faire une déclaration définitive demain, lorsque la Chambre se rassemblera à nouveau.

## Les événements à Paris

### La démarche française à Berlin

PARIS, 3 (Havas). — M. Coulondre, ambassadeur de France à Berlin, a fait hier à midi une communication du gouvernement français au gouvernement allemand.

Il a reçu l'ordre de communiquer au gouvernement allemand que si celui-ci s'abstient de répondre ou répond négativement à la communication du gouvernement français faite en date du 1er septembre, la France remplira dès le 3 septembre à 5 heures de l'après-midi les engagements qu'elle a contractés envers la Pologne.

### La réponse négative du Reich

PARIS, 3 (Havas). — M. Coulondre, ambassadeur de France, a été reçu à midi trente par M. de Ribbentrop, ministre des affaires étrangères du Reich.

Il lui a demandé s'il était en mesure de donner une réponse satisfaisante à sa communication du 1er septembre.

M. de Ribbentrop a répondu négativement. En conséquence, M. Coulondre, après avoir rappelé une dernière fois la lourde responsabilité assumée par le Reich, en ayant engagé sans déclaration de guerre des hostilités contre la Pologne et en ne donnant pas suite à la suggestion

### Le Reich avait jusqu'à 11 heures dimanche pour répondre

LONDRES, 3 (Havas). — Dimanche matin à 9 heures, l'ambassadeur britannique à Berlin informa le gouvernement allemand que : à moins d'avoir reçu une assurance satisfaisante du gouvernement allemand, l'état de guerre existerait entre les deux pays à dater de 11 heures.

### Mais à 11 heures pas de réponse

LONDRES, 3 (Havas). — Le premier ministre a déclaré à la radio que, comme il n'avait pas de réponse de Berlin, l'Angleterre était en guerre avec l'Allemagne depuis 11 heures.

## La guerre

### Le discours radiodiffusé du « premier » anglais

LONDRES, 3 (Havas). — Dans son discours radiodiffusé, M. Chamberlain a dit en substance :

Notre pays est donc actuellement en état de guerre avec l'Allemagne. Vous pouvez imaginer quel coup est pour moi la présente déclaration. J'ajoute qu'il eût été possible jusqu'au dernier moment, d'arriver à un règlement pacifique du conflit, mais Hitler n'a voulu écouter aucune des propositions qui lui furent faites dans ce sens.

Hitler a dit qu'il avait fait parvenir les propositions de son gouvernement au gouvernement polonais. Cette déclaration d'Hitler est contraire à la vérité. Hitler n'a pas attendu que le gouvernement polonais ait pu prendre connaissance de ces prétendues propositions pour donner l'ordre à ses troupes d'envahir la Pologne. Il n'y a plus pour nous aucune chance d'éviter le conflit. J'ajoute que la Grande-Bretagne et la France se trouvent actuellement en pleine exécution de leurs engagements pris. Nous avons, dit-il, clairement conscience d'avoir fait tout ce qu'un pays peut faire pour maintenir la paix. Je sais que chacun de vous remplira son rôle avec courage et calme. Les messages que nous avons reçus de toute part sont pour nous un profond encouragement. Le gouvernement a établi des plans pour que l'existence de la nation puisse continuer normalement en temps de guerre. Je termine en disant qu'il est d'une importance vitale que chacun continue son travail habituel et j'ajoute: « Que Dieu vous bénisse tous et défende le droit ».

(Voir la suite en quatrième page)

# Le rejet des propositions anglo-françaises par le gouvernement hitlérien

## Le texte du mémorandum

BERLIN, 3 (D. N. B.). — La note à caractère d'ultimatum adressée au gouvernement allemand et remise à celui-ci dimanche par sir Neville Henderson, ambassadeur de Sa Majesté britannique à Berlin, a reçu la réponse suivante :

1. Le gouvernement du Reich et le peuple allemand refusent d'accepter ou d'exécuter les exigences formulées par le gouvernement britannique.

2. Depuis de longs mois règne à nos frontières de l'est un état de guerre véritable. Le traité de Versailles a arraché à l'Allemagne des terres qui lui appartenaient et malgré cette injustice, tout règlement pacifique a été refusé à l'Allemagne. Le gouvernement national-socialiste, dès son entrée au pouvoir en 1933, a constamment tenté, en recourant à la voie de négociations pacifiques, de mettre un terme aux actes d'agression les plus graves et aux atteintes aux droits découlant de ce traité.

Ce fut en premier lieu le gouvernement britannique qui, par son attitude intransigeante, s'opposa à toute révision pratique. Sans cette attitude, le gouvernement allemand et le peuple allemand sont convaincus qu'une solution raisonnable et favorable aux deux parties en cause aurait pu être trouvée, car l'Allemagne n'avait pas l'intention de détruire la Pologne. Le Reich ne demandait que la révision de l'article du traité de Versailles reconnu déjà par tous les hommes d'Etat raisonnables et clairvoyants du monde entier et qui, lorsqu'il fut rédigé et inséré dans le traité de Versailles fut déjà considéré comme intolérable pour

une grande nation mais aussi pour les intérêts politiques et économiques de l'Europe orientale.

En réalité, cet article fut toujours considéré comme impossible. Des hommes d'Etat anglais ont déclaré eux aussi que la solution qui était imposée à cet égard à l'Allemagne était susceptible de provoquer plus tard des guerres. Le désir de tous les gouvernements allemands, et plus spécialement l'intention du nouveau gouvernement populaire national-socialiste, fut d'écarter ce danger. C'est la politique du cabinet britannique qui est responsable d'avoir empêché cette révision pacifique.

3. Le gouvernement britannique — pour la première fois dans l'histoire, — a donné pleins pouvoirs à l'Etat polonais pour agir contre l'Allemagne dans une proportion telle qu'elle reste sans exemple. Le gouvernement britannique a donné sa garantie au gouvernement de Varsovie pour toute action militaire si une provocation ou une agression devait être dirigée contre la Pologne.

Aussi, encouragée par cette garantie, la Pologne institua un régime de terreur contre les Allemands habitant dans les régions qui furent arrachées à la mère-patrie et poursuivit cette terreur sous une forme insupportable. La ville libre de Dantzig fut traitée de la façon la plus arbitraire et cela tant dans la domaine économique que douanier. En fait on cherchait à détruire cette cité, à la cerner militairement et à l'isoler économiquement et à couper entre elle et l'extérieur toute communication.

(Voir la suite en 5<sup>me</sup> page)

## Une proclamation du chef de la division presse et radio de l'état-major de l'armée

Une nouvelle guerre en Europe est devenue une réalité. Des milliers et des milliers d'hommes saignent ou sont précipités dans le deuil et le malheur.

Ces tragiques circonstances ne doivent pas servir chez nous à satisfaire un désir de nouvelles sensationnelles. Tous les milieux professionnels, dont la tâche consiste à diffuser les nouvelles, sont priés de renoncer à la présentation sensationnelle des informations, ainsi qu'à la publication des communications et bruits incontrôlables.

Tous ceux qui prendront cette proclamation en considération se sentiront plus près de notre peuple qui suit les événements, sous les armes ou dans les foyers. Tous, simultanément, aideront à maintenir la force calme et raisonnable qui honore notre peuple à l'heure actuelle.

La population, de son côté, est priée de donner la préférence à nos journaux suisses, ainsi qu'à nos propres moyens de publication, précisément parce que ceux-ci, dans des sentiments d'humanité et avec la pleine conscience de leurs responsabilités s'imposeront une attitude réservée, conforme à cette proclamation.

Là aussi se manifestera, dans les temps que nous traversons, notre union extérieure et profonde.

Le chef de la division presse et radio de l'état-major de l'armée, colonel HASLER.

# Les opérations sur le front polono-allemand

## Les forces du Reich poursuivent leur avance

### L'armée polonaise résiste mais elle a en face d'elle des forces plusieurs fois supérieures

VARSOVIE, 4 (Havas). — L'état-major polonais communique le 3 septembre, à 22 h. 20 :

Opérations aériennes : Les attaques de l'aviation allemande sur la Pologne ont continué toute la journée. Il y a de fortes pertes dans la population civile. Le 2 septembre, Varsovie, Deblin, Radomsko, Torun et Cracovie ont été bombardés. Les avions allemands bombardèrent de nombreux villages, la population civile et le bétail dans les champs. Dans la région de Czeszochowa, l'aviation polonaise a effectué une attaque contre de forts groupes de forces blindées. Deux colonnes blindées ennemies furent détruites à un poste d'arrêt.

L'aviation polonaise de chasse a abattu sur Torun neuf avions ennemis et sur Bydgoszcz six avions. Hier, elle a abattu 27 avions allemands, ce qui fait au total 61 appareils. Au cours de la journée d'hier, les pertes polonaises étaient de onze avions.

Opérations sur terre : De très fortes

attaques sur le front de Silésie et Podhae continuent. De forts groupes blindés furent aperçus près de Czeszochowa. En présence de forces ennemies plusieurs fois supérieures, une grande quantité d'armes blindées, l'artillerie lourde et l'aviation, les armées polonaises sont obligées de reculer en Silésie. Sur le front de Prusse orientale, les combats continuent ainsi que dans la région de Dantzig et de Gdynia, où nous avons récupéré Orlow et Kock. A la Westerplatte, les Polonais continuent à se défendre.

### Les troupes allemandes occupent Czeszochowa

BERLIN, 3. — Le D. N. B. annonce : Les troupes allemandes ont occupé la ville de Czeszochowa.

### Prise d'une autre ville

BERLIN, 3. — Le D. N. B. communique : Sur le front sud-ouest, la ville de Radomsko, a été prise par les troupes allemandes.

### Les Allemands traversent la Vistule

BERLIN, 3. — Le D. N. B. communique : Les troupes allemandes ont, à l'ouest de Pless, traversé la Vistule et détruit les fortifications polonaises au sud de Nikolai.

### Le communiqué allemand

BERLIN, 3 (D.N.B.). — Le commandement suprême de l'armée communique : L'après-midi du 2 et aux heures matinales du 3 septembre, les troupes allemandes ont avancé sur tous les points de la frontière polonaise avec succès. A l'est de Wilun, la Warthe a été passée. Un essai des troupes polonaises se trouvant dans le Corridor (séparée du gros des troupes) d'avancer vers le sud a été repoussé. La ville de Berent est en possession des Allemands. Après l'intervention décisive de l'armée aérienne allemande du 2 septembre, les deux divisions allemandes de l'armée de l'air sont les maîtres incontestables de tout l'espace aérien polonais.

### Une gare frontière reprise par les Polonais

VARSOVIE, 3 (Havas). — La radio polonaise annonce la reprise de Zbaszyn, gare frontière.

### Varsovie est bombardée pour la sixième fois

VARSOVIE, 3 (Havas). — La ville de Varsovie a été bombardée pour la sixième fois.

On annonce que les bombardements de vendredi à Varsovie ont fait dix morts et 21 blessés.

### Six bombardiers allemands sont abattus dans la région de Poznan

VARSOVIE, 4 (Havas) Six bombardiers allemands ont été abattus dimanche par l'artillerie antiaérienne dans la région de Poznan.

### Un train d'évacués est bombardé

VARSOVIE, 3. — L'agence Pat communique qu'un train d'évacuation rempli de femmes et d'enfants a été bombardé par des avions militaires allemands près de Kutno, à 100 km. à l'ouest de Varsovie. De nombreuses femmes et enfants ont été tués et beaucoup d'autres blessés.

### Les dernières classes sous les drapeaux

VARSOVIE, 3 (Havas). — De nouvelles affiches de mobilisation sont apparues dimanche appelant le reste des réservistes.

### Une brigade polonaise pour la défense de Dantzig

VARSOVIE, 3 (Havas). — Une brigade pour la défense nationale de Dantzig a été formée par des réfugiés polonais à Torun.

(Voir la suite en quatrième page)



Les étrangers sont nombreux qui font ces jours-ci à Paris une demande d'engagement dans l'armée française. On les voit ici faire queue devant les bureaux de recrutement.

# Petites annonces classées

Pour les annonces avec offres sous initiales et chiffres, il est inutile de demander les adresses, l'administration n'étant pas autorisée à les indiquer. Il faut répondre par écrit à ces annonces-là et adresser les lettres au bureau du journal en mentionnant sur l'enveloppe (affranchie) les initiales et chiffres s'y rapportant. Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse, sinon celle-ci sera expédiée non affranchie. ADMINISTRATION DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL.

## A LOUER

Epancheurs 7, logement de trois chambres, pour le 24 septembre. S'adresser confiserie Simonet. \*

## PESEUX

Très bel appartement de trois pièces, tout confort, balcons et vue. S'adresser: magasin Spreng, Pesieux. Tél. 6 12 06.

A louer, de préférence à dame seule.

## LOGEMENT

d'une belle chambre au soleil avec cuisine et cave. S'adresser Côte 31, 1er étage, de 13-15 h. et de 18-19 h.

## DISPONIBLE

bel appartement, COMBA-BOREL 6, de cinq chambres, cuisine, salle de bains, chambre de bonne, chauffage central, etc. Grand balcon-terrasse et jardin. Pour renseignements, s'adresser à M. Willy Gacond, Comba-Borel 4 (Tél. 5 18 64), de 14-16 h. \*

A louer pour le 24 septembre beau

## LOGEMENT

de trois ou quatre chambres, Fr. 65.- par mois, F. Schneider, Farcs 49.

## CHAMBRES

Jolie chambre, Beaux-Arts 9, 3me. \*

Jolie chambre au centre, avec ou sans pension. Epancheurs 8, 3me. \*

Jolie chambre meublée, Châteaueu 13 au 2me. \*

Chambre indépendante, central, bain, Concert 2, 1er. \*

Jolie chambre au bord du lac confort, Vermot, Stade 2. \*

## PENSIONS

On offre chambre et pension dans petite famille habitant aux abords de la ville. Ecrire poste restante ville No 9.

## DEMANDES A LOUER

On cherche au centre de la ville, LOCAL au rez-de-chaussée

pour atelier ou appartement de quatre ou cinq pièces, dont une pouvant servir d'atelier. Adresser offres écrites à C. S. 265 au bureau de la Feuille d'avis.

## DEM. D'EMPLOIS

Monsieur cherche une ou deux chambres meublées avec cuisine au centre. — Adresser offres écrites à V. U. 254 au bureau de la Feuille d'avis.

## OFFRES D'EMPLOIS

### Jeunes gens

dispensés du service militaire trouveraient occupation à la Société coopérative de consommation. — S'adresser au gérant, Sablons 39.

On cherche pour Lucerne

### JEUNE FILLE

sachant travailler seule. Suisse française, 20-30 ans, dans ménage de deux personnes. — Adresse: Barrett, Kapellplatz 10, Lucerne.

On cherche pour tout de suite

### jeune homme

âgé de 16 à 18 ans, sachant un peu traire. Vie de famille assurée. — S'adresser à Paul Tribolet, Gals par Saint-Blaise.

## DEM. D'EMPLOIS

### JEUNE FILLE

Suisse allemande (parlant français) connaissant les travaux du ménage et sachant bien coudre.

### cherche place

à côté de cuisinière, dans bonne famille de Neuchâtel.

Adresse: Mlle Dora Weber, Baumgarten, Unterseen-Interlaken, 16075 T.

### PERSONNE

dans la trentaine, cherche place de femme de chambre ou cuisinière, bonne à tout faire. Bonnes références. Demander l'adresse du No 268 au bureau de la Feuille d'avis.

### Non mobilisable

33 ans, célibataire (représentant) cherche occupation tout de suite, dans commerce ou industrie, remplacement ou autre. Faire offres avec indications des conditions, salaire, sous X. Z. 269 au bureau de la Feuille d'avis.

# Le moment est là de fondre du beurre

On peut se procurer partout de l'excellent beurre d'été riche en vitamines et aromatique, pour fondre.



La vente du beurre frais n'est pas restreinte pour le moment.

Aussi chacun peut encore se faire une réserve raisonnable de beurre en le fondant soi-même selon la vieille méthode en usage dans les ménages.

Le beurre ainsi fondu se conserve très longtemps dans les pots en grès traditionnels, à l'abri de l'humidité.

Union centrale des producteurs suisses de lait.

SA 5772 B

## Extrait du tableau des communications postales avec l'étranger par voie de terre, de mer et des airs

Publié par la direction générale des postes et télégraphes

Derniers départs des trains pour envois de Neuchâtel à destination des pays d'outre-mer

du 6 au 12 septembre

Les heures sans la marque \* (seulement les correspondances-avions) ou † (aussi les correspondances-avions) ne concernent que le courrier à transporter par la voie ordinaire

	6	7	8	9	10	11	12
<b>A. Asie</b>							
Inde Britannique .....	—	2225	—	—	—	—	—
Singapore .....	—	—	—	—	—	2146	—
Indochine française .....	—	—	—	—	—	2146	—
Indes néerlandaises .....	—	2006	—	—	—	2146	—
Chine Nord .....	2225	—	—	—	2146	—	—
Chine mérid. ....	2225	—	—	—	2146	—	—
Philippines .....	—	—	—	—	—	2006	—
Japon .....	2225	—	—	—	—	2225	—
Syrie .....	—	—	—	—	—	—	2146
pour Beyrouth seulement	949	—	2146	2225	—	—	2146
<b>B. Afrique</b>							
Afrique du sud .....	949	—	—	—	—	—	—
Afrique orientale portugaise	949	—	—	—	—	—	—
Algérie .....	1818	—	1818	—	800	1818	1818
Congo belge	—	—	—	—	—	—	—
a) Dilolo, Matadi, Léopoldville .....	—	—	949	—	—	—	—
b) Elisabethville .....	949	—	949	—	—	—	—
Egypte .....	1818	2146	2225	2146	—	2146	2146
Gabon .....	2305	—	—	—	—	—	—
Maroc † .....	—	—	—	—	—	—	—
Sénégal † .....	—	—	—	—	—	—	—
Tunisie .....	—	—	1818	—	—	1818	1818
<b>C. Amérique</b>							
Etats-Unis d'Amérique ..	2146†	—	2146†	—	—	—	2146
Canada .....	2146*	2235	2146*	2006	—	—	2146*
Cuba .....	2146*	—	1706	2146*	—	—	1706
Costa-Rica, Guatém., Salvad.	2146*	—	1706	2146*	—	—	1706
Mexique .....	2146*	—	1706	2146*	—	—	1706
Colombie, Equateur .....	2146*	—	1706	2146*	—	—	1706
Pérou et Chili septentr. —	2146*	—	1706	2146*	—	—	1706
Brsil	—	—	—	—	—	—	—
a) Rio-de-Janeiro et Sao Paulo .....	—	—	949	—	—	—	632
b) Recife et Sao. Salvad.	—	—	949	—	949	—	—
c) Belem .....	—	—	—	—	949	—	—
Argentine, Uruguay, Paraguay, Chili (sauf le nord)	—	—	949	—	—	—	632
<b>D. Océanie</b>							
Australie .....	—	2225	—	—	—	—	—
Nouvelle-Zélande .....	—	2225	—	—	—	—	—

\* Seulement les correspondances-avion.  
 † Aussi les correspondances-avion du Sud (Lufthansa).  
 ‡ Par avion, Allemagne-Amérique du Sud (Air France).  
 § Par avion, France-Amérique du Sud (Air France).  
 ¶ Par avion, Southampton-New-York (Pan American Airway).  
 †† Par avion, Southampton - New-York (Imperial Airway).  
 ††† Par avion, Marseille-New-York (Pan American Airway).

## FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

# La Maison de la Douve

par C.-N. WILLIAMSON (Traduit de l'anglais par Eve PAUL-MARGUERITE)

Seulement quand elle eut débarrassé ses affaires et rangé linge et robes dans placards et commodes, Yvonne s'aperçut d'une lacune dans son installation. Sa chambre ne possédait pas le téléphone. Or, il lui semblait bien se souvenir qu'oncle André, lors de leur première visite, avait déclaré: «Chaque chambre de la Maison de la Douve est maintenant dotée d'un appareil de téléphone particulier.» La chambre qu'on lui avait dévolue était-elle seule exceptée? Près du lit, sur une petite table basse, s'étaient des magazines et des romans... « Cette table semblait cependant destinée à recevoir un appareil téléphonique, songea Yvonne, et l'on dirait que les fils ont été coupés dans le mur... Ah! ça, est-ce que je

me crée des imaginations... Pourquoi n'aurait-on supprimé le téléphone?... Je suis folle de me faire des idées pareilles. » Un peu fatiguée, elle se jeta sur le lit également recouvert de «chintz» à bouquets. Sur ses oreilles étaient disposés des coussins modernes en tissu noir et argent. Avec ennui et contrariété, Yvonne s'aperçut que ces coussins étaient imprégnés du parfum dont usait Mme Deland. « Cette femme aurait-elle habité ma chambre? se demanda-t-elle ou n'aurait-elle seulement prêté ses coussins? » Cette idée lui fut si désagréable qu'elle se promit de demander à oncle André l'autorisation de changer d'appartement. Elle ne donnerait pas la vraie raison, naturellement. Elle prétexterait n'importe quoi... que ces boiserie sculptées lui paraissaient des réceptacles à microbes et à poussières et qu'elle préférerait une chambre nue aux murs peints ou tendus d'un papier uni. En descendant l'escalier monumental à l'heure du dîner, elle s'affermait dans sa résolution. Oncle André l'attendait dans le grand hall orné des portraits de la famille. Il baisa galamment la main de sa nièce. — J'espère, ma chère Yvonne, que vous vous êtes reposée, dit-il. Vous plaisez-vous dans vos appartements; vous avez choisi le plus joli; vous

manque-t-il quelque chose? Je voudrais tant que vous vous trouviez bien à la Maison de la Douve. Comment après cet accueil, Yvonne aurait-elle pu déclarer: — Je veux changer de chambre, à cause d'un parfum qui me déplaît. D'ailleurs, je ne suis pas sûre du tout de rester à la Maison de la Douve. L'atmosphère m'en paraît oppressante. Il n'en était pas question! le plus simple était de garder son appartement. Si elle s'y déplaçait par trop, rien ne la forçait à y demeurer longtemps. Personne ne la retiendrait; après tout, elle était résolue à se montrer généreuse et à faire une donation en règle de la vieille demeure à oncle André. Ce serait un beau présent qui le consolait certainement du départ de sa nièce. « Je pourrais toujours prétexter que j'ai envie de revoir la France et mon couvent de Senlis. Je suis sûre que la mère Monique serait ravie de m'y accueillir, comme dame pensionnaire... A moins qu'un imprévu ne me retienne en Angleterre... » Cet imprévu empruntait le visage d'Hugh Guest. Il était le seul au monde dont la présence en ce moment lui eût été douce, le seul qu'elle pût associer à ses espérances d'avenir. Quelle chose curieuse qu'elle le connût si peu, qu'il lui inspirât tant de confiance et qu'il fût déjà si cher à son cœur!

Le souvenir du jeune homme se mêlait à toutes ses pensées. A première vue, Hugh lui avait été sympathique. Elle devinait bien qu'elle avait produit sur lui une impression profonde, aussi avait-elle été peinée de son apparente indifférence les jours qui avaient suivi la mort de son père. Puis, à la réflexion, elle s'était persuadée: «Strement un événement a surgi qui l'empêche de manifester ses sentiments. Mais il est franc, loyal, constant. Il ne m'a pas oubliée et je le retrouverai. » Alors un sang plus chaud courait dans ses veines... — Je suis touchée de votre bonté, oncle André, répondit-elle avec calme. Ma chambre est ravissante. J'y serai très confortablement installée. — Je voudrais tellement que vous vous plaisez ici, chère Yvonne, dit André Marlow. Voici le gong qui résonne, allons dîner. Me permettez-vous de vous conduire à la salle à manger? Il offrit son bras à Yvonne qui sourit de la cérémonie. Lors de la première visite, Yvonne et son père n'avaient pris aucun repas à la maison de la Douve, mais seulement le thé, qui était servi dans le bureau d'oncle André. Ils n'avaient donc pas vu aux lumières la vaste salle à manger. L'éclairage des lustres et des flambeaux à demi voilé par les corniches était des plus

heureux et semblait émaner uniquement des bougies allumées dont la flamme faisait étinceler l'argenterie, la porcelaine de Wedgwood et le linge blanc damassé... Tandis qu'elle pénétrait au bras de son oncle dans la salle à manger, Yvonne essaya d'écarter le souvenir de son père. La souvenance de l'horrible drame mit des larmes dans ses yeux. Mais le spectacle qui s'offrait à ses regards fit diversion. Le chagrin céda le pas à la surprise, et à l'indignation. Devant la table, debout, les deux mains placées sur le haut dossier de la chaise se tenait Mme Deland, vêtue d'une simple robe de soirée en velours noir qui dénudait ses bras et ses épaules. Elle accueillit ses hôtes en maîtresse de maison. André s'assit vis-à-vis d'elle et pria Yvonne de prendre place à sa droite. Une seconde, Yvonne fut tentée de refuser de s'asseoir avec l'étrange gouvernante; mais subjuguée par le regard magnétique des yeux verts, des yeux de panthère cruelle, elle s'assit sans protester.

seconde fut celle-ci: «Pour qu'il la traite ainsi, il faut qu'oncle André considère Mme Deland son égale, mieux, comme la véritable maîtresse de maison. Sont-ils mariés secrètement?... Et n'ose-t-il avouer ce mariage par crainte du ridicule? Cette femme est plus âgée que lui incontestablement. Mais, s'ils sont mariés, qu'ils le disent!... Cette situation est des plus fausses. Et je ne conçois pas qu'oncle André fasse asséoir sa nièce, la fille de son frère, à la même table que sa gouvernante. Il aurait dû me prévenir. » Si oncle André lui avait avoué: — Je me suis mésallié (comme l'a fait mon père autrefois), en épousant ma gouvernante, Yvonne l'eût compris et eût répondu: — Laissez-moi vous offrir la maison de la Douve en cadeau de noces. Par exemple, elle ne fût pas venue s'installer chez son oncle; c'est peut-être ce qu'avait redouté André Marlow. Yvonne n'admettait pas qu'on l'eût trompée et attirée sous un faux prétexte.

## CHAPITRE XIII

### Le chat noir

«Comment oncle André ose-t-il m'imposer la présence de cette femme?» se demanda Yvonne outrée. Telle fut sa première pensée. La

(A suivre.)



Bailloz S. A.



LUTZ-BERGER

Administration : 1, rue du Temple-Neuf.  
 Rédaction : 3, rue du Temple-Neuf.  
 Bureau ouvert de 7 h. 30 à 12 h. et de  
 13 h. 45 à 17 h. 30. Samedi jusqu'à midi.  
 Régie extra-cantonale : Annonces-  
 Suisses S. A., Neuchâtel et succursales.

# Feuille d'avis de Neuchâtel

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. 30 (grandes annonces 9 h.), le samedi jusqu'à 8 heures pour le numéro du lundi.

Emplacements spéciaux exigés, 20 %  
 de surcharge.

Les avis mortuaires, tardifs et urgents  
 sont reçus jusqu'à 4 heures du matin.  
 La rédaction ne répond pas des manus-  
 crits et ne se charge pas de les renvoyer.

## IMMEUBLES

### Office des poursuites du Val-de-Travers Vente d'immeubles 2<sup>me</sup> enchère à titre définitif

Aucune offre n'ayant été faite à la première séance d'enchères du 17 juillet 1939, l'Office des Poursuites du Val-de-Travers, agissant sur la réquisition de la créancière hypothécaire en 1<sup>er</sup> rang, réexposera en vente, par voie d'enchères publiques, le mercredi 6 septembre 1939, à 16 heures, dans la salle du Conseil général, au collège de Saint-Sulpice, les immeubles ci-après désignés, appartenant à la Société du pensionnat de Saint-Sulpice, savoir :

- CADASTRE DE SAINT-SULPICE :**  
 1. Article 205, pl. fo. 2. Nos 10 et 11, à Saint-Sulpice (Quartier de la Place), jardin, verger de 2434 m<sup>2</sup>.  
 2. Article 206, pl. fo. 2. Nos 19, 20 et 21, à Saint-Sulpice (Quartier de la Place), bâtiments et jardin de 1781 m<sup>2</sup>.

Pour la désignation complète de ces deux immeubles et des servitudes les grevant ou constituées à leur profit, on s'en réfère au Registre foncier, dont un extrait peut être consulté à l'Office des Poursuites.

Assurance des bâtiments : Fr. 79,900.—  
 Estimation cadastrale : Fr. 62,400.—  
 Estimation officielle : Fr. 40,000.—

Les conditions de cette deuxième vente, qui aura lieu à titre définitif, et conformément à la loi, seront déposées à l'Office soussigné, avec l'état des charges, à la disposition des intéressés, dix jours avant celui de l'enchère.

Môtiers, le 31 août 1939.

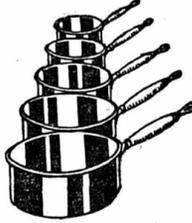
Office des poursuites :  
 Le proposé: KELLER.

**A VENDRE  
 à Cernier**  
 maison locative de rapport. —  
 S'adresser à Mme R. Raymond,  
 Cotterd (Vully vaudois).

**L'Intermédiaire**  
 Rue du Trésor 1, Neuchâtel  
 Vous désirez :  
 acheter ou vendre  
 UN IMMEUBLE  
 remettre ou reprendre  
 UN COMMERCE  
 Régler amiablement  
 n'importe quel LITIGE ?  
 adressez-vous à  
**Intermédiaire**  
 NEUCHÂTEL  
 Rendez-vous par téléphone  
 No 5 14 76

**A vendre 2 lots terrain à bâtir, de 800 m<sup>2</sup> chacun. Quartier tranquille. Prix modéré. Etude Brauen, notaires.**

**A VENDRE  
 jument**  
 de douze ans ne faisant pas  
 de service militaire. — S'a-  
 dresser à R. Guinchard,  
 Areuse.



Bailloz S.A.

Société  
 Coopérative de  
 Consommation

**Savon Coop  
 72%**

20 c. le morceau de 300 gr.  
 ristourne, soit :  
 1 1/2 kg. d'excellent  
 savon pour 92 c. !

### Coffres-forts

Faute d'emploi, à vendre  
 deux coffres-forts incombustibles,  
 à l'état de neuf, fabrication  
 Bolliger.  
 Un grand 70x70x140 avec  
 deux caissons intérieurs  
 45x40x25.  
 Un petit simple 70x70x70,  
 grandeur intérieure 50x50x50.  
 S'adresser à Charles Emery,  
 ancien négociant, aux Ponts-  
 de-Martel.

Pour soigner vos pieds,  
 un seul corricide :  
**le Corricide vert  
 au Haschisch**  
 Prix du flacon : Fr. 1.—  
 PHARMACIE  
**F. TRIPET**  
 Seyon 4 - Neuchâtel  
 Téléphone 5 11 44

**cuisonnières  
 Soleure**

**PLANTONS**  
 forts plantons de choux-  
 fleurs « Broccolis », oignons  
 blancs et tous plantons de  
 saison chez P. Bandin, horticulteur,  
 Poudrières 29, téléphone 5 32 13.

**Abricots du Valais**  
 Brut kg. 5 10 20  
 1<sup>er</sup> choix... 5.- 9.- 17.-  
 2<sup>me</sup> choix... 4.- 7.- 13.-  
 pour confitures 3.- 5.50 10.-  
 Franco. Dondalnaz, Charrat.

**EPUISE !**  
 Les états d'épuisement et d'angoisse, le manque de joie de vivre, les faiblesses de mémoire, les dépressions, disparaissent facilement grâce aux tablettes Sex 44, la préparation vivifiante à base d'hormones. Paquet d'essai pour messieurs, Fr. 6.70, pour dames, Fr. 7.20. Brochure « M » gratuite par la Pharmacie du Lion, Ernest Jahn, Lenzbourg.

**SEX 44 vous remonte !**

**Souliers sport, ferrage montagne**  
 21<sup>80</sup> 19<sup>80</sup> 17<sup>80</sup> 15<sup>80</sup>

**Souliers montagne non ferrés**  
 19<sup>80</sup> 17<sup>80</sup> 15<sup>80</sup> 12<sup>80</sup>

**Souliers de marche ferrés**  
 15<sup>80</sup> 14<sup>80</sup> 11<sup>80</sup>

**Bottines Box, deux semelles**  
 9<sup>80</sup> 10<sup>80</sup> 11<sup>80</sup>

**J. KURTH, Neuchâtel**

On ne peut danser sans musique  
 Le Lambeth walk ou le fox-trot,  
 On ne peut faire un vrai pique-nique  
 Sans la Thomy qui ravigote.

*Moutarde Thomy au raifort*  
*Moutarde Thomy*

Vous serez fière, Madame,

de pouvoir servir à votre famille et à vos hôtes des fruits beaux et appétissants en toute saison grâce aux

**Bocaux à conserves St-Prex**  
 dont la fermeture hermétique est contrôlée avant l'expédition. Faites un essai, vous ne le regretterez pas, et serez à l'avenir une fidèle cliente des produits des

**Verreries de St-Prex S. A.**

**BAUX A LOYER**  
 En vente au bureau de la « Feuille d'avis »

Préparez-vous votre café avec de l'eau froide? Non — car vous obtiendriez une drôle de boisson.

Le produit le meilleur peut rester inefficace si on l'emploie mal. Chaque produit doit être utilisé judicieusement, selon des règles spéciales, écrites ou non, si l'on veut qu'il produise tout son effet. Il en est de même avec le Persil.

**employez Persil correctement**

Instructions PERSIL pour laver le blanc:

1. Trier le linge. Laver la soie et la laine à part.
2. Bien délayer Henco dans la chaudière à moitié remplie d'eau froide.
3. Dissoudre le Persil dans un peu d'eau froide.
4. Verser le PERSIL dissous à froid dans la chaudière contenant l'eau adoucie par HENCO.
5. Mettre le linge, sans le presser, dans cette solution froide, le cuire 1/4 d'heure en remuant souvent.
6. Quand le linge a cuit, bien le rincer, d'abord à l'eau chaude additionnée de Sil, puis à l'eau froide.

**Persil**

HENKEL, BALE  
 La maison qui a inventé la lessive autoactive - si appréciée - et rendu la vie plus facile à la ménagère.

**Un coup de téléphone et nous sommes à votre service**

12 commerçants qui ne demandent qu'à vous donner satisfaction

<b>Thiel</b> maître-teinturier 5 17 51	<b>Decoppet Frères</b> Entrepreneurs MENUISERIE CHARPENTERIE PARQUETERIE Tél. 5 12 67 Neuchâtel - Evole 49	<b>BOUCHERIE-CHARCUTERIE</b> <b>R. MARGOT</b> Rue du Seyon 5a - Neuchâtel TÉL. 5 14 56 Spécialité de charcuterie fine Jambon cuit 1 <sup>re</sup> qualité
<b>Carl Donner</b> Bellevaux 8 Téléphone 5 31 23 Tous travaux de serrurerie et réparations Volets à rouleaux, sangle, corde	<b>Louez un radio aux meilleures conditions</b> chez <b>Radio Star</b> Seyon 28 - Neuchâtel	<b>VUILLEMIN Frères</b> Successeur de Ch. Enzen <b>COUVREURS</b> Rue J.-J. Lallemand Neuchâtel - Tél. 5 23 77 Rue de Neuchâtel 35 Peseux - Tél. 6 13 36 Transformation de toitures Réparations Revêtement de façades Peinture des fers-blancs Réfection de cheminées. Devis
<b>Piffaretti &amp; Quinche</b> Société anonyme Electricité Seyon 28 - Neuchâtel Téléphone 52 648	Les chambres à coucher de style Les chambres à manger neuchâteloises les beaux sièges, toutes vos réparations de meubles se font au mieux chez <b>Schneider</b> artisan-ébéniste ÉVOLE 9	<b>Cordonnerie</b> <b>G. LINDER</b> Râteau 4 <sup>c</sup> Travail en tous genres <b>Chaussures sur mesure</b> Prix modérés Se recommande
<b>Ferblanterie</b> Appareillage <b>Fritz Gross &amp; Fils</b> Installations sanitaires COQ-D'INDE 24 Tél. 5 20 56	<b>La belle bicyclette</b> <b>Pugeot</b> chez <b>MARCEL BORNAND</b> TEMPLE NEUF 6 NEUCHÂTEL Demandez les conditions de cette rubrique au bureau du journal	<b>Papeterie-Librairie</b> des <b>TERREAUX S. A.</b> Tél. 5 12 79 <b>Meubles en acier</b> <b>Erga</b> Fournitures générales

VIVONS DE NOTRE VIE !

Le véritable  
**Messenger Boiteux**  
 de Neuchâtel pour l'an de grâce 1940

paraîtra dans quelques jours

Veillez réserver bon accueil aux porteuses de la « Feuille d'avis » qui passeront dans tous les ménages

En vente également dans les librairies-papeteries et kiosques à journaux du canton - Prix 75 c.

IMPRIMERIE CENTRALE S. A., NEUCHÂTEL

# La journée historique de dimanche à Londres et à Paris

## Grande séance aux Communes

### La déclaration de M. Chamberlain

LONDRES, 3 (Reuter). — Lorsque qu'il monta à la tribune, M. Chamberlain fut salué par de vifs applaudissements. Le « premier » a fait une déclaration dans laquelle il a dit notamment :

« Cette journée est une triste journée pour nous tous. Tout ce en quoi j'ai cru est tombé en ruines... Je souhaite pouvoir voir le jour où l'hittérisme aura été détruit (vives acclamations) et où l'Europe, restaurée et libérée, aura été pacifiée. Hitler était évidemment résolu à attaquer la Pologne quoi qu'il arrivât et bien qu'il déclare maintenant avoir émis des propositions raisonnables qui furent rejetées par les Polonais. Sa déclaration n'est pas conforme à la vérité. »

Ses propositions ne furent jamais révélées aux Polonais ni à nous-mêmes et bien qu'elles aient été annoncées dans un message radiodiffusé jeudi soir, Hitler n'attendit pas de connaître les observations qui pourraient être faites sur ces propositions, mais ordonna à ses troupes de franchir la frontière polonaise. Son acte prouve de façon convaincante qu'il n'existait aucune chance de s'attendre à ce que cet homme renonce jamais à user de la force pour atteindre ses buts. La France et nous-mêmes, en vertu de nos obligations, nous allons nous porter au secours de la Pologne qui résiste héroïquement à l'attaque honteuse et non provoquée dont son peuple est victime. »

## L'opinion travailliste appuie le gouvernement

M. Greenwood, chef de l'opposition, prend alors la parole, aux applaudissements de l'assemblée. Il déclare que la nuit dernière il avait eu des sentiments d'appréhension et d'irritation à l'idée que le délai qui courait pouvait aboutir au déshonneur national. Ce matin nous nous réunissons dans une atmosphère de reconfort et de résolution (vifs applaudissements). La Grande-Bretagne fait honneur à sa foi jurée par son intention inébranlable de défendre les libertés de l'Europe.

## Un message du roi George à l'Empire britannique

LONDRES, 3 (Havas). — S'adressant à l'Empire, le roi George a prononcé ce soir l'allocution suivante : « En cette heure grave, la plus décisive peut-être de notre histoire, j'adresse à chaque famille, tant en Angleterre que dans les pays d'outre-mer, ce message que je prononce avec la même ferveur que si j'étais chez vous pour vous parler personnellement. »

Pour la seconde fois dans l'existence de la plupart d'entre nous, nous nous trouvons en guerre. Nous avons cherché par tous les moyens possibles un moyen pacifique de régler les différends qui s'élevaient entre nous et ceux qui sont maintenant nos ennemis. Mais ce fut en vain. Nous nous trouvons plongés de force dans le conflit, car nous sommes appelés, avec nos alliés, à relever le défi d'un principe qui, si l'on ne le relevait pas, serait fatal à tout ordre civilisé dans le monde. C'est ce principe qui permet à une nation, dans sa poursuite égoïste du pouvoir, de mépriser les traités et les promesses solennellement souscrits, qui sanctionne l'emploi de la force ou de la menace de la force contre la souveraineté et l'indépendance d'autres nations. Un tel principe, mis à nu, est sûrement l'expression de la doctrine primitive qui la force prime le droit, et si l'on admettait ce principe dans le monde entier, la liberté de notre propre pays et du Commonwealth des Nations britanniques serait compromise.

Mais il y a bien plus : les peuples du monde entier vivraient continuellement sous l'empire de la peur et aucun espoir de paix établie, de sécurité, de justice et de liberté parmi les nations ne serait plus permis. Telle est la menace qui pèse sur nous. Pour tout ce qui nous est cher dans l'intérêt de l'ordre mondial et de la paix, nous ne pouvons pas songer à ne pas répondre au défi. C'est dans ce but élevé que je fais appel à mon peuple en Angleterre et à mes peuples d'outre-mer qui épouseront notre cause. Je leur demande de rester calmes, fermes et unis dans cette épreuve. La tâche sera dure. Nous avons sans doute de sombres journées en perspective et la guerre ne peut plus maintenant être restreinte simplement aux champs de bataille. Mais nous ne pouvons que faire le bien, comme nous le concevons et nous nous en remettons à Dieu. Si tous nous restons résolument fidèles à notre cause, prêts à tout service et à tout sacrifice qu'elle pourra exiger, nous vaincrons avec l'aide de Dieu.

## Aucune sensation à Londres qui s'attendait à la nouvelle

LONDRES, 3 (Havas). — Tenue pour pratiquement certaine, depuis hier soir, l'annonce de l'entrée en guerre de l'Angleterre contre l'Allemagne n'a produit à Londres aucune sensation. D'ailleurs, la population de la capitale a été tellement diminuée par les évacuations, au cours des dernières heures, que l'animation dans les rues se réduit ce matin à la circulation rapide des automobiles officielles et réquisitionnées, aux préparatifs de la défense contre les raids d'avions qui se poursuivent activement et dont les amoncellements des sacs de terre dressés pour aveugler les soupiraux et les fenêtres des rez-de-chaussée constituent la plus frappante manifestation.

## Les premières mesures prises à Londres après la déclaration de guerre

### Les généraux en chef de l'armée anglaise sont désignés

LONDRES, 4 (Havas). — Le roi a nommé le vicomte Gort, commandant en chef des armées de campagne britanniques, sir Edmund Ironside, chef d'état-major général impérial et le général Walter Kirke, commandant en chef des forces métropolitaines.

### Un cabinet de guerre a été constitué à Londres

LONDRES, 3 (Havas). — On annonce officiellement la constitution du cabinet de guerre qui a tenu dimanche sa première réunion : M. Chamberlain, premier-ministre, John Simon, chancelier de l'échiquier, lord Halifax, ministre des affaires étrangères, Chatfield, ministre de la coordination de la défense, M. Churchill, premier lord de l'amirauté, Hore-Belisha, ministre de la guerre, sir Kingsley Wood, ministre de l'air, sir Samuel Hoare, lord du sceau privé, lord Hankay, ministre sans portefeuille.

### Elargissement du cabinet

Entrée de M. Eden  
LONDRES, 4 (Havas). — M. Eden est nommé secrétaire d'Etat aux Domaines. Lord Stanhope devient lord-président du conseil. Sir Thomas Inskip est nommé lord chancelier. M. John Anderson est nommé secrétaire à l'intérieur et ministre de la sécurité intérieure.

## Remaniement ministériel en Belgique

### Cinq socialistes entrent au gouvernement

BRUXELLES, (Havas). — En raison du développement des événements internationaux, M. Pierlot, premier ministre, au nom du roi, a décidé d'offrir au parti ouvrier belge d'entrer dans le gouvernement. Le bureau du parti ouvrier belge, réuni d'urgence, a décidé d'accepter.

Voici la composition du nouveau gouvernement :

- Premier ministre sans portefeuille : Pierlot, catholique ; ministre sans portefeuille : de Man, socialiste ; Janson, libéral.
- Affaires étrangères : Spaak, soc.
- Défense nationale : lieutenant général Denis (technicien).
- Finance : Gutt (technicien).
- Justice : Soudan, soc.
- Instruction publique : Duesberg (technicien).
- Intérieur : Devèze, libéral.
- Travail et prévoyance sociale : Balthazar, soc.
- Travaux publics et résorption du chômage : Vanderpoorten, lib.
- Communications : Mark, cath.
- Agriculture : d'Aspremont Lynden, cath.

- Affaires économiques : Sap, cath.
  - Santé publique : Marcel-Henri Jaspard, lib.
  - Ravitaillement : Delfosse, cath.
  - Ministre des informations nationales : Wauters, soc.
  - Colonies : de Vleeschauwer, cath.
- Les cinq ministres socialistes ont prêté serment en mains du roi à 21 h. 20, au palais de Laeken.

## ADMINISTRATION OU RÉDACTION ?

Malgré les avis parus nombre de fois dans ces colonnes, les lettres qui nous parviennent portent souvent une adresse rédigée de manière à retarder le dépouillement du courrier.

L'ADMINISTRATION s'occupe du service des abonnements, de celui des annonces ou avis (que souvent on appelle à tort des « articles »), des changements de domicile, des adresses à demander au bureau, etc. C'est à l'ADMINISTRATION qu'il faut adresser toute correspondance se rapportant à ces diverses branches de son activité.

LA RÉDACTION, elle, pourvoit à tout ce qui a trait à la partie des nouvelles du jour, des articles et communications paraissant en chroniques locales et nationales : elle reçoit les dernières nouvelles, les dépêches, etc.

Les personnes attachées à la rédaction ne sont pas les mêmes que celles qui font partie de l'administration, leurs horaires de travail ne sont pas forcément les mêmes, leurs bureaux sont différents, situés à des étages différents.

Adresser à la rédaction un ordre d'annonce, un avis pressant lui demandant l'adresse d'une cuisinière, etc., c'est courir le risque que le pli arrive trop tard au bureau que cela concerne, au préjudice de l'expédition.

Toute annonce, toute demande concernant les abonnements, les changements d'adresses, les adresses au bureau, etc., doivent être expédiées à

L'Administration de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

D'autre part, les personnes qui écrivent au sujet des faits du jour, pour remettre un article (et non pas une annonce, soumise au tarif de la publicité), une correspondance, etc., sont priées de se servir de l'adresse suivante :

Rédaction de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

Après avoir consulté son parti, le chef libéral sir Archibald Sinclair, à qui le « premier » avait offert samedi soir un portefeuille, l'a refusé, déclarant que ses amis et lui considéraient qu'il serait à même de rendre les plus grands services au pays et au gouvernement en continuant de siéger au banc libéral des Communes.

### Les travaillistes s'étaient récusés

LONDRES, 3 (Reuter). — On apprend de source travailliste que le parti travailliste a décliné l'invitation du premier ministre d'être représenté dans le cabinet remanié. Le parti travailliste continuera, toutefois, à donner son plein appui à toutes les mesures nécessaires pour la poursuite efficace d'une guerre.

### Alerte aérienne à Londres

LONDRES, 3 (Havas). — A 11 h. 45, les sirènes annonçant l'alerte aérienne ont retenti. Dans un ordre parfait, la population guidée et dirigée par les « vigiles » (air raid wardens) gagna les abris : abris souterrains, tranchées ou abris d'acier aménagés dans tous les quartiers de la capitale.

Tout se fit dans un ordre parfait, cependant que la circulation s'arrêtait et que seules les ambulances et les automobiles des services de protection anti-aérienne sillonnaient les rues de la ville.

Ça et là, des photographes de presse prenaient les premiers instantanés des groupes dirigés sur les abris.

L'alerte a duré un peu moins d'une demi-heure.

## L'U.R.S.S. mobilise ses réservistes

MOSCOU, 4. — Le D. N. B. communique : Les réservistes de l'armée rouge ont commencé aujourd'hui à se rendre sur leurs places de rassemblement.

## L'Australie en guerre

MELBOURNE, 3 (Reuter). — L'Australie est en guerre, a déclaré dimanche soir M. Menzies, premier ministre du Commonwealth australien. Rappelant que la Grande-Bretagne et la France firent tout pour éviter la tragédie, il ajouta que maintenant la grande famille des nations britanniques se trouve entraînée dans un conflit qu'il faut gagner à tout prix et il ne doute pas de la victoire. L'attitude de la Grande-Bretagne, conclut-il, est l'attitude de l'Empire et du monde britannique.

## Le gouverneur de l'Australie signe la proclamation de guerre

MELBOURNE, 4 (Havas). — Lord Gowrie, gouverneur général de l'Australie, a signé dimanche soir à 21 h. 55 la proclamation de guerre.

## Neutralité irlandaise «dans la mesure du possible»

DUBLIN, 2 (Reuter). — Le président de Valera a déclaré au parlement irlandais que le gouvernement cherche dans la mesure du possible à maintenir la neutralité de l'Irlande.

## La Belgique restera neutre

BRUXELLES, 3 (Havas). — On annonce officiellement que le gouvernement belge a communiqué à tous les gouvernements intéressés la déclaration de neutralité de la Belgique.

## Une déclaration de M. Edouard Daladier devant la Chambre française

(Suite de la première page)

La Pologne, cette nation de finesse et de culture, à laquelle nous sommes liés par tout le passé, subit actuellement, avec un légendaire courage, les coups d'une scientifique barbarie. Nous lui envoyons l'ardente, la fraternelle expression de notre solidarité. Un gouvernement qui avait mis au centre de son programme la lutte contre l'agression, qui avait solennellement déclaré naguère encore, vouloir donner son aide à tous les pays en lutte pour l'indépendance, vient de signer avec le spécialiste même de l'agression, un pacte qui soulève la réprobation de tout être droit. La France aborde le péril la tête haute, la conscience pure.

### Le message du président de la République

M. Daladier monte à la tribune. Il lit le message du président de la République qui rappelle qu'une guerre vient d'éclater en Europe centrale et que cependant les deux peuples pouvaient négocier, mais l'Allemagne a brutalement attaqué la Pologne.

La Grande-Bretagne et la France se sont efforcées en vain de prévenir ce conflit. A moins qu'ils ne veuillent encore entendre la voix de la conscience universelle, le conflit continuera. La France, fidèle à ses engagements, est résolue (vifs appl.). Le message se termine par les mots : « Soyons unis ! Vive la France ! ».

La Chambre, debout, applaudit longuement.

### La communication du gouvernement

#### M. Daladier à la tribune

M. Edouard Daladier lit ensuite la communication du gouvernement : De jeunes hommes ont rejoint leurs régiments et couvrent nos frontières. L'exemple qu'ils ont donné au monde doit dominer nos débats. Ils ne connaissent plus que le service de la France (appl. prolongés). Faisons le serment de nous montrer dignes d'eux (vifs appl.).

M. Edouard Daladier rappelle les faits. Depuis plusieurs jours la paix était menacée par les exigences allemandes. Toutes les forces pacifiques se sont conjuguées pour sauver la paix du monde.

M. Daladier : Vous connaissez le répons du chancelier. Je n'insisterai pas. Sans se laisser rebuter, M. Chamberlain a poursuivi ses efforts en vue de la paix (appl.). Je suis également heureux de rendre hommage aux nobles efforts du gouvernement italien (vifs appl.).

Les efforts pour la paix, s'ils demeurent impuissants, auront du moins marqué les responsabilités.

La Pologne, victime d'une agression, est assurée du concours des nations d'hommes libres. Que signifierait la garantie donnée pour notre Alsace pour notre Lorraine si l'agression actuelle était tolérée ?

Après le reniement des garanties accordées à l'Autriche, à la Tchécoslovaquie et à la Pologne, les agresseurs se retourneraient contre la France (vifs appl.).

Nous n'avons, dans notre cœur, aucune haine pour aucun peuple du monde mais ce ne serait, si nous nous dérobions, qu'une paix précaire. Nous ne serions plus qu'un peuple misérable réduit à la déaite et à la servitude (vifs appl.). Il n'est pas un Français, pour nourrir de telles pensées. Ce n'est pas moi qui ferai l'apologie de la guerre. J'ai combattu moi-même, j'accomplis simplement mon devoir d'honnête homme.

Quand nos soldats rejoignent leurs régiments aucun d'eux n'a dans le cœur de haine pour le peuple allemand (vifs appl.). Mais tous sont prêts à faire leur devoir pacifique,

ils sont prêts à défendre la dignité de leur patrie. Ils savent que c'est l'existence de leur patrie qui est en cause, ce ne sont pas les Français qui se lèveraient pour envahir un pays.

La France dans une pareille heure, a conscience de lutter pour sa vie, pour son indépendance.

Messieurs, c'est la France qui commande.

La Chambre unanime applaudit longuement, frénétiquement les dernières paroles du président du conseil.

La Chambre vote alors à l'unanimité les crédits demandés par le gouvernement (59 milliards), pour la défense nationale.

## Les Anglais et les Français limiteront leurs bombardements aux objectifs militaires

PARIS, 3 (Havas). — Les gouvernements de France et du Royaume-Uni affirment solennellement et publiquement leur intention de conduire les hostilités qui leur seraient imposées, avec le ferme désir d'épargner les populations civiles et de préserver, dans toute la mesure du possible, les monuments de la civilisation humaine.

Dans cet esprit, ils ont accueilli avec une profonde satisfaction l'appel du président Roosevelt, au sujet des bombardements aériens. Entièrement sympathiques aux sentiments humanitaires qui ont inspiré cet appel, ils y ont répondu en termes concordants.

D'ailleurs, ils avaient déjà envoyé des instructions expresses aux commandements de leurs forces armées, afin que ne soient bombardés, par moyens aériens, par moyens maritimes et par l'artillerie terrestre, que les objectifs strictement militaires dans le sens le plus étroit de ce terme.

En ce qui concerne les bombardements par artillerie terrestre, seraient exclus les objectifs ne présentant pas un intérêt militaire nettement défini, en particulier les grandes agglomérations urbaines situées hors du champ de bataille et même, on s'efforcera d'éviter la destruction des quartiers et édifices présentant un intérêt pour la civilisation.

En ce qui concerne l'usage des forces navales, y compris les sous-marins, les deux gouvernements s'en tiendront strictement aux règles formulées par le protocole de 1936 concernant les sous-marins acceptés par presque toutes les nations civilisées.

En outre, ils comptent même n'employer des forces aériennes contre les navires de commerce en mer qu'en se conformant aux règles reconnues applicables par les navires de guerre dans le domaine de la guerre maritime.

Enfin, les deux gouvernements aliés affirment à nouveau leur intention de se soumettre aux termes du protocole de Genève de 1925, interdisant, en cas de guerre, l'usage des gaz asphyxiants ou toxiques ou de moyens bactériologiques.

Une demande sera adressée au gouvernement allemand pour savoir s'il pourrait fournir des assurances analogues.

Il va de soi que si l'Allemagne n'observait pas certaines des restrictions auxquelles les gouvernements de France et de Grande-Bretagne ont soumis les opérations de leurs forces armées, ces gouvernements se ré-

servent le droit de recourir à toute action qu'ils considéreraient comme appropriée.

### Rupture des relations diplomatiques franco-allemandes

PARIS, 4 (Havas). — Les membres de l'ambassade et du consulat d'Allemagne ont quitté Paris dimanche soir à 23 heures, au nombre de 130 personnes. Leur départ consacre la rupture des relations diplomatiques entre la France et l'Allemagne.

### Un appel du cardinal Verdier

PARIS, 4 (Havas). — Le cardinal Verdier a adressé à tous les Français un appel dans lequel il souligne le bien-fondé de la cause des alliés et leur force, et déclare : « Aidons à la France à imposer le respect à ses ennemis et la confiance au monde entier. Le sacrifice chrétienement préparé, la victoire est prochaine. Que Dieu nous protège ! »

### Un appel radiodiffusé du président du conseil

PARIS, 3 (Havas). — Voici le texte de l'allocution prononcée dimanche soir par M. Daladier :

Français, Françaises, Depuis le 1er septembre au lever du jour, la Pologne est victime de la plus brutale, de la plus cynique des agressions. Ses frontières furent violées, ses villes sont bombardées, son armée résiste héroïquement à l'invasion. La responsabilité du sang répandu repose entièrement sur le gouvernement hitlérien. La paix était dans les mains d'Hitler. Il a voulu la guerre. La France et l'Angleterre multiplièrent leurs efforts pour sauver la paix. Elles firent, ce matin encore, une pressante intervention à Berlin pour adresser au gouvernement allemand un dernier appel à la raison et lui demander l'arrêt des hostilités et l'ouverture de négociations pacifiques. L'Allemagne nous opposa un refus. Elle avait déjà refusé de répondre à tous les hommes de cœur dont la voix s'éleva ces derniers temps en faveur de la paix du monde. Elle veut donc la destruction de la Pologne, afin de pouvoir assurer ensuite avec rapidité sa domination sur l'Europe et asservir la France. En nous dressant contre la plus effrayante des tyrannies, en faisant honneur à notre parole, nous lutons pour défendre notre terre et nos foyers et nos libertés. J'ai conscience d'avoir travaillé sans trêve, ni répit contre la guerre jusqu'à la dernière minute.

Je salue avec émotion et avec tendresse nos jeunes soldats qui vont accomplir maintenant le devoir sacré que nous accomplimes nous-mêmes. Ils peuvent avoir confiance dans leurs chefs, dignes de ceux qui menèrent déjà la France à la victoire. La cause de la France se confond avec celle de la justice. Elle est celle de toutes les nations pacifiques et libres. Elle sera victorieuse. Français, Françaises, nous faisons la guerre parce qu'on nous l'impose. Chacun de nous est à son poste sur le sol de France, sur cette terre de liberté où le respect de la dignité humaine trouve un de ses derniers refuges. Vous associez tous vos efforts dans un profond sentiment d'union et de fraternité pour le salut de la patrie.

Vive la France !

## Bulletin d'abonnement à découper

pour les personnes ne recevant pas encore le journal

Je déclare souscrire à un abonnement à la

## Feuille d'avis de Neuchâtel

jusqu'au

30 septembre . . . Fr. 1.40

31 décembre . . . » 5.60

Le montant de l'abonnement sera versé à votre compte de chèques postaux IV 173

Veuillez prendre le montant de mon abonnement en remboursement

Biffer ce qui ne convient pas

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

(Très lisible)

Adresser le présent bulletin dans une enveloppe non fermée, affranchie de 5 c. à

L'Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

1, rue du Temple-Neuf

# L'École Lémania

Ch. de Mornex LAUSANNE

## résout le problème de vos études

En 1938, sur 105 candidats présentés à divers examens, 50 ont réussi. - Des médecins, des avocats, des professeurs, des hommes d'affaires, des techniciens doivent à l'École Lémania d'être aujourd'hui ce qu'ils sont.

L'École Lémania adapte le programme à l'élève. Elle est à même de le faire au mieux de chaque cas et aux conditions les plus avantageuses :

- parce qu'elle dispose d'un nombre suffisant de petites classes mobiles et de classes régulières (éventuellement complétées par des leçons particulières), ce qui permet de prévoir toutes les combinaisons et d'établir de véritables horaires individuels ;
- parce qu'elle a un corps enseignant complet de professeurs spécialisés et diplômés ;
- parce que cet enseignement qualifié comporte toutes les branches des études secondaires, des langues modernes et du commerce.

C'est pourquoi l'École Lémania résout le problème de vos études quel qu'il soit. Elle établit pour vous un programme individuel selon votre force, vos intentions et le temps dont vous disposez.

### CARRIÈRES LIBÉRALES | CARRIÈRES COMMERCIALES

Nos classes de rattrapement gagnent du temps et permettent notamment à certains élèves de rattraper leurs camarades des collèges et gymnases scientifiques ou classiques, ou de l'École de Commerce. Nos programmes individuels conviennent aussi aux élèves abordant une étude spéciale telle que celle des langues modernes, ou encore à ceux ayant à changer de programmes. Préparation spéciale à toutes les carrières. Écrivez à son directeur, en exposant en détail votre cas, pour être renseignés sur les examens suivants : pc429-6

### Maturités

### Baccalauréats

### Polytechnicum

### Diplôme de langues

> de commerce

> de sténo-dactylo

### Bacc. commercial

AS 3692 L

# L'Allemagne a repoussé systématiquement toutes les propositions pacifiques franco-britanniques

(Suite de la première page)

Toutes ces atteintes dirigées contre le statut de Dantzig furent approuvées par le gouvernement britannique et furent couvertes également par le blanc-seing qui fut donné à la Pologne par le gouvernement de Londres. Le gouvernement allemand, ému par les douleurs terribles que la minorité ethnique dut supporter, a pendant neuf mois, patiemment suivi cet état de choses, sans faire montre une fois seulement d'une attitude agressive contre la Pologne.

Il s'est borné à donner un avertissement aux dirigeants polonais que le Reich ne pourrait pas supporter longtemps de tels événements et qu'il était résolu, au cas où aucune aide ne serait apportée à cette population, de passer lui-même à l'action pour la défense de cette minorité. Tous ces faits étaient connus par le gouvernement britannique. Ce dernier aurait pu facilement exercer sa grande influence à Varsovie pour inciter les chefs de l'Etat polonais à faire preuve de justice et d'humanité et à leur conseiller de maintenir scrupuleusement leurs engagements vis-à-vis du Reich. Le gouvernement anglais ne l'a pas fait. Au contraire. En insistant fréquemment sur son intention de venir en aide à la Pologne, le gouvernement britannique a, en réalité, encouragé celle-ci à faire preuve d'une attitude véritablement criminelle qui ne pouvait être que fort dangereuse pour la paix du continent.

## Deux appels d'Hitler

A l'armée de l'est

BERLIN, 3 (D. N. B.). — Hitler a adressé un appel aux soldats de l'ar-

mée de l'est dans lequel il déclare notamment :

La Pologne, en sa qualité de membre le plus important de la politique anglaise d'encerclement et d'anéantissement de l'Allemagne doit être contrainte à la paix et le sera. Soldats de l'armée de l'est ! Vous avez, en à peine deux jours, accompli des prouesses que l'Allemagne tout entière considère avec fierté. Je sais que vous connaissez la grandeur de la tâche qui vous a été confiée et que vous ferez tout votre possible pour abattre tout d'abord cet adversaire avec la plus grande rapidité. Le rempart de l'est construit avec d'immenses moyens couvrira entre-temps l'Allemagne et la protégera contre la France et l'Angleterre. Moi-même, en ma qualité d'ancien soldat de la guerre mondiale, et comme votre commandant suprême, je me rends aujourd'hui même sur le front auprès de vous.

A l'armée de l'ouest

Hitler a d'autre part adressé aux soldats du front ouest un appel dans lequel il déclare :

« Le peuple allemand et vos camarades de l'est attendent de vous, soldats du front occidental, que vous protégiez inébranlablement tel un mur de fer et d'acier la frontière du Reich contre toute attaque, dans une ligne fortifiée qui est cent fois plus forte que ne fut jamais le front occidental vaincu de la grande guerre. Si vous faites votre devoir la lutte sur le front oriental trouvera en peu de semaines sa conclusion victorieuse. Et alors se dressera derrière vous la force de l'Etat tout entier avec ses 90,000,000 d'habitants. » Comme ancien soldat de la guerre mondiale et en qualité de votre commandant suprême, confiant en vous, je me rends aujourd'hui à l'armée de l'est. Nos adversaires ploutocratiques apprendront à connaître qu'en face d'eux se dresse une autre Allemagne que celle de l'année 1914.

## A Berlin, la population accueille la guerre avec calme

BERLIN, 3 (D. N. B.). — La population de la capitale du Reich est habituée à la radio de l'ultimatum anglais et du mémorandum réponse du gouvernement du Reich. Des éditions spéciales des journaux publient les appels d'Hitler au peuple et à l'armée. La population accueille partout les nouvelles avec calme.

## Le chancelier en tournée sur le front

BERLIN, 4 (D.N.B.). — L'obscurcissement a commencé dimanche soir à la tombée de la nuit. Hitler a quitté la chancellerie au début de la soirée en automobile dont les phares étaient obscurs, pour se rendre sur le front de l'est.

## Le « Bremen » en danger

BRUXELLES, 3. — On mande de Berlin à l'agence Belga : On annonce que le « Bremen » se trouve actuellement sur l'Atlantique et qu'il essaie de gagner le continent européen à toute vitesse. Dans les milieux allemands, on dit qu'il pourrait essayer de gagner un port espagnol ou un port italien. Le navire allemand serait surveillé par un croiseur britannique. Le « Columbus » doit aussi se trouver actuellement sur l'Atlantique.

## L'Amérique revise sa loi de neutralité

WASHINGTON, 3 (Havas). — La Maison blanche annonce que le département d'Etat et la justice mettent à la mise en vigueur de « neutralité act ».

Aucune indication précise ne permet de prévoir si M. Roosevelt va appliquer la loi de neutralité immédiatement ou s'il a préféré attendre que les hostilités soient vraiment engagées entre les grandes puissances européennes. La plus grande latitude est laissée au président dans ce domaine, mais les milieux informés font ressortir la déclaration de M. Chamberlain, selon laquelle l'Angleterre est en état de guerre avec l'Allemagne à partir de ce matin à 11 h. Ceci rend presque obligatoire l'application de la loi de neutralité américaine.

Malgré les restrictions que cette loi impose dans le domaine des exportations d'armes, on fait ressortir qu'elle n'affecte nullement les pouvoirs très étendus dont dispose le président des Etats-Unis en matière de politique étrangère.

## Neutralité, mais les Alliés seront favorisés

Ces pouvoirs sont en réalité si grands qu'ils sont rarement utilisés, mais il est considéré comme acquis que M. Roosevelt invoquera ceux qui lui sont nécessaires selon les circonstances pour poursuivre sa politique, qui consiste :

- 1. A éviter la participation des Etats-Unis à une guerre européenne ;
- 2. De donner aux Alliés le maximum en appui matériel et moral. Il convient de signaler, d'autre part, que dans l'état actuel la loi de neutralité permet à l'Angleterre et à la France d'obtenir en Amérique, jusqu'à concurrence de 90 %, les matières et les articles manufacturés nécessaires à la poursuite de la guerre.

## Le Japon demeurera neutre

CHANGHAI, 3 (Reuter). — On apprend de source bien informée que le gouvernement japonais donnera l'assurance au gouvernement britannique d'observer la neutralité en cas de conflit.

## La politique hongroise ne subira aucun changement

BUDAPEST, 3 (Havas). — Le service de presse du ministère des affaires étrangères annonce officiellement que le gouvernement hongrois prend note des événements récents et que l'attitude qu'il observera jusqu'à présent ne subira pas le moindre changement.

## M. Burckardt à Kaunas

KAUNAS, 3 (Havas). — M. Carl Burckhardt, haut-commissaire de la Société des nations à Dantzig, est arrivé à Kaunas ; il a déclaré que le Gauleiter Forster lui avait ordonné de quitter Dantzig dans les deux heures. M. Burckhardt attendra, à Kaunas, des instructions.

## Rédaction ? Non ! Administration

Il arrive fréquemment que des abonnés envoient à la rédaction du journal l'avis de leur changement d'adresse au lieu d'en aviser l'administration. Cette confusion est de nature à provoquer des retards dans l'expédition de la Feuille d'avis, retards dont nos abonnés sont les premiers à souffrir. La rédaction s'occupe de tout ce qui concerne l'information tandis que l'administration est chargée du service des annonces, des abonnements et de l'expédition du journal. Adressez donc ce qui est du domaine de ces différents services à l'Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel », Neuchâtel. Vous faciliteriez notre travail et vous nous permettez de mieux vous servir.

Feuille d'avis de Neuchâtel.

## Les opérations militaires en territoire polonais

(Suite de la première page)

### Le communiqué polonais

VARSOVIE, 3. — Le grand état-major général polonais communique dimanche matin :

Le 2 septembre, l'aviation ennemie a continué son action sur tout le territoire, sans égard pour l'importance militaire des objectifs attaqués. Varsovie et les environs de la capitale ont été l'objet de nombreuses attaques. Les pertes portent surtout sur la population civile. Pour ces deux jours, les pertes de l'aviation ennemie se chiffrent à 37 avions ; les pertes polonaises sont de 12 avions.

Une forte pression continue à s'exercer sur le front de Podhale et de Silésie et dans la direction de Czeszochowa.

Nous avons détruit 100 tanks ennemis.

Sur le front de Poméranie et de Prusse orientale, les combats se poursuivent à la frontière, de même que dans la région de Gdynia.

La Westerplatte continue à se défendre.

### Des parachutistes allemands atterrissent derrière les lignes polonaises

VARSOVIE, 4 (Havas). — La radio polonaise annonce que des parachutistes allemands sont descendus en Silésie, derrière les lignes polonaises, afin de tenter de détruire les lignes de communications téléphoniques et électriques. Les autorités ont demandé à la population de se joindre aux forces de police de l'armée pour traquer ces parachutistes.

### Encore des avions allemands sur Varsovie

VARSOVIE, 3 (Havas). — Dimanche, de huit à neuf heures, des avions allemands ont survolé constamment la capitale si haut qu'ils étaient invisibles. Ils ont bombardé les faubourgs de Praga Okęcie en cherchant à atteindre respectivement les ponts des chemins de fer et la fabrique de moteurs. On aperçoit à ces endroits six foyers d'incendie.

### Violents combats sur le front nord

VARSOVIE, 3 (Havas). — Des combats violents se déroulent sur les confins de la Prusse orientale et de la Silésie, surtout dans la région de Czeszochowa. On signale officiellement que les Allemands ont lancé dans la région de Skarzyski des balonnets d'ypérite qui ont fait de nombreuses victimes parmi les enfants qui les ramassaient par mégarde.

### Une bombe sur la villa de l'ambassadeur des Etats-Unis

VARSOVIE, 4 (Havas). — Un bombardier allemand a lancé d'une faible hauteur une bombe dans le jardin de la villa de l'ambassadeur des Etats-Unis, à Konstancin près de Varsovie. Aucune personne de la famille de l'ambassadeur n'a été blessée. L'ambassadeur des Etats-Unis a envoyé à ce sujet un rapport à Washington, soulignant le fait que cette localité est une station estivale où il n'y a que des villas et que nul objectif militaire ne se trouve dans le voisinage.

### Le communiqué allemand

BERLIN, 3 (D. N. B.). — Le commandement de l'armée communique : L'action des troupes allemandes a abouti à des succès rapides sur tous les fronts.

Les forces qui interviennent au sud du bassin industriel de Haute-Silésie s'approchent de Biala et ont pris Pless. Au nord, une ligne de blockhaus polonaise a été percée. Au nord du bassin industriel, nos troupes s'approchent de la Warthe. Des groupes blindés s'avancent au nord de Czeszochowa sur Radomsk. Weilun est tombée. Les détachements qui ont passé Kempen s'avancent rapidement sur Sieradz.

Le groupe de Poméranie a traversé la Brahe et a fait une poussée vigoureuse permettant à ses avant-gardes d'atteindre la Vistule au sud-ouest de Gaudenz. Ainsi la liaison est presque établie avec les groupes partis de la Prusse orientale en direction de Gaudenz. Les forces polonaises qui sont au nord du Corridor sont coupées. Le nettoyage de la plaine de Tuchel est en cours. L'offensive de Prusse orientale vers le sud a été rapide. Les troupes allemandes avancent sur Przasnysz.

## La Diète polonaise s'est réunie

### Une déclaration ministérielle

VARSOVIE, 3 (Havas). — En ouvrant la session extraordinaire du Sejm, le président du conseil, général Slawoj Skladkowski a lu une déclaration disant : La situation est claire, ce n'est pas nous qui avons commencé la guerre, nous avons été attaqués et nous combattons. Tout le gouvernement est à la disposition du chef suprême de l'armée pour la lutte contre l'ennemi. Nous sommes calmes, sans inquiétude sur le sort du pays. Nous vaincrons grâce au chef suprême Edouard Smigly-Rydz.

Le Sejm a applaudi le nom du maréchal.

### Les députés polonais s'engagent dans l'armée

VARSOVIE, 3 (Havas). — La Diète polonaise réunie en session extraordinaire a voté une loi en vertu de laquelle les membres des deux Chambres législatives sont autorisés à s'engager dans l'armée. Tous les députés et sénateurs se sont enrôlés sous les drapeaux.

## Un appel du président de la république polonaise

VARSOVIE, 3 (Havas). — Le président de la république de Pologne, M. Ignace Moscicki, a adressé aux

citoyens de la république polonaise le message suivant :

Cette nuit, notre ennemi séculaire a commencé une action offensive contre l'Etat polonais, ce que je constate devant Dieu et devant l'histoire.

En ce moment historique, je m'adresse à tous les citoyens de l'Etat, profondément convaincu que la nation entière défendra sa liberté, son indépendance, son honneur et se groupera autour de son chef suprême et des forces armées et donnera une digne réponse à l'agresseur, comme cela est arrivé déjà plus d'une fois dans l'histoire des relations polono-allemandes. Toute la nation polonaise, bénie de Dieu, dans la lutte pour sa cause sacrée et juste, unie avec l'armée, marchera côte à côte au combat vers la victoire définitive.

## Des manifestations de reconnaissance envers la France et la Grande-Bretagne

VARSOVIE, 4 (Havas). — De toute la Pologne arrivent des nouvelles annonçant des manifestations enthousiastes et spontanées du peuple des villes et des campagnes marquant sa reconnaissance à la France et à la Grande-Bretagne pour leur soutien.

## Nouvelles suisses

### La limitation des exportations

BERNE, 2. — Le département fédéral de l'économie publique communique :

Par l'arrêté No 1 du Conseil fédéral du 26 août 1939, l'exportation d'un certain nombre de marchandises indispensables a été limitée par rapport à la situation internationale, en vue d'assurer l'approvisionnement du pays, et cela dans l'idée qu'il s'agissait d'une mesure provisoire.

Depuis lors, le développement de la situation et les difficultés, qui se sont trouvées augmentées pour l'importation des marchandises provenant de l'étranger, comme aussi le danger accru des exportations de marchandises à destination de l'étranger, ont fait apparaître la nécessité de subordonner en principe toute l'exportation des marchandises à l'octroi de permis. C'est pourquoi le Conseil fédéral a pris dans ce sens un arrêté No 2, relatif à la limitation des exportations, arrêté qui entrera en vigueur le 4 septembre 1939, à 0,00 h.

Pour l'octroi de permis d'exportations afférents à celles des marchandises qui tombent sous le coup de l'arrêté mentionné ci-dessus, c'est le service des importations et des exportations, à Berne, qui est compétent ; sont exceptées les marchandises qui sont soumises à un droit de douane à l'exportation ; pour ces dernières c'est le service du contrôle des prix, à Berne, qui, jusqu'à nouvel avis, est compétent. Les permis ne peuvent être octroyés dans chaque cas que dans la mesure où l'état de l'approvisionnement du pays le permet. Pour le reste, il y a lieu de consulter le texte de l'arrêté du Conseil fédéral et celui de l'ordonnance du département de l'économie publique qui s'y rapportent, textes qui paraîtront dans le prochain numéro de la « Feuille officielle suisse du commerce ».

## Des mesures ont été prises à l'égard des étrangers résidant en Suisse

En prévision d'une guerre européenne générale, le département fédéral de justice et police a préparé diverses mesures pour renforcer les prescriptions et le contrôle concernant l'entrée en Suisse des étrangers et leur déclaration d'arrivée ainsi que l'annonce par les logeurs. Des prescriptions spéciales seront également édictées en ce qui concerne les étrangers sans papiers valables, et ceux qui ne sont pas en règle avec leur pays d'origine. Ces étrangers seront soumis à des contrôles spéciaux. Ils ne pourront obtenir que des tolérances limitées, ce qui permettra aux autorités de statuer en tout temps sur leur cas. Ils ne peuvent pas compter être admis dans l'armée ou dans les services complémentaires. Comme précédemment, il est interdit aux émigrants d'exercer n'importe quelle activité lucrative. Ils restent tenus de quitter le pays au plus tôt et le nécessaire sera fait pour faciliter, dans la mesure du possible, leur départ.

Naturellement, le contrôle sur l'attitude qu'observent les étrangers en Suisse a été renforcé de façon générale.

Les directions de police des cantons ont déjà été invitées à appliquer rigoureusement les prescriptions sur le contrôle des étrangers. De même, le contrôle-frontière a été renforcé. Les arrêtés et ordonnances sont prêts et seront mis en vigueur dès que les circonstances l'exigeront.

## AVIS TARDIFS

## D' Billeter absent

pour service militaire

## Compagnie des Tramways

Par suite de la mobilisation de 60 employés, l'horaire de semaine de la

## Ligne 2

est dès aujourd'hui aux 20 minutes dès 6 h. 40 place Purry.

# L'ITALIE SUBIT UN REVIREMENT POLITIQUE

## L'opinion italienne fait toujours confiance au gouvernement fasciste

ROME, 3 (Havas). — La nouvelle que l'Angleterre se trouvait en guerre avec l'Allemagne a causé une profonde impression en Italie. La vie, toutefois, continue à être normale. C'est à peine si ici et là quelques attroupements insolites s'entrevoient de la gravité de l'heure, mais sans animation. Aussi bien, le calme et la sérénité continuent-ils à prévaloir ici, l'opinion publique faisant plus que jamais confiance à son gouvernement dont les décisions réalistes, pense-t-elle, seront bien certainement vouées au bien primordial essentiel du peuple italien.

## Le roi suit de près le développement de la situation

ROME, 3. — Malgré la gravité de la situation internationale, les journaux italiens ont observé le repos dominical et n'ont pas publié d'éditions spéciales. La capitale italienne a présenté son aspect habituel de tous les dimanches. La seule manifestation de la situation exceptionnelle a consisté en la construction accélérée d'abris contre les bombardements aériens, ainsi que le départ de nombreuses familles qui ont profité du dernier jour de circulation automobile permise pour évacuer en voiture les femmes et les enfants.

Dans les milieux officieux, on garde une réserve absolue en rappelant que l'attitude du gouvernement est clairement définie dans le communiqué officiel publié vendredi, à l'issue du conseil des ministres. Les milieux diplomatiques attribuent une

## Conseil de la semaine

A tous ceux qui étouffent, à ceux qui ont la respiration sifflante et de l'oppression au moindre effort, aux asthmatiques, aux bronchiteux, il faut conseiller la Poudre Louis Legras. Ce remède calme en moins d'une minute les plus violents accès d'asthme, le catarrhe, l'emphysème, la toux de la bronchite chronique. Prix de la boîte : 1.50 toutes pharmacies.

signification considérable à la présence à Rome du roi d'Italie, qui est continuellement tenu au courant du développement de la situation.

## La presse italienne fait un effort d'objectivité

ROME, 3. — L'attitude de la presse italienne continue à être caractérisée par une impartialité qui tend à donner au public sans réserve les points de vue des différentes parties intéressées au conflit germano-polonais.

Toutes les polémiques avec les journaux de Paris et Londres ont cessé. Les journaux italiens publient de très complètes informations téléphoniques et télégraphiques sur la situation. Les correspondances de Berlin sont encore mises particulièrement en relief sans que l'on refuse pour autant une place égale aux informations de Paris et de Londres. Le discours de M. Daladier est largement reproduit ainsi que ceux de MM. Chamberlain et Halifax. Dans toute l'Italie, le calme est absolu.

## Le loyalisme de la Tunisie

TUNIS, 3 (Havas). — Le bey a reçu le résident de France en Tunisie. Après un exposé du résident des graves événements internationaux qui amèneront la France à procéder à la mobilisation générale de ses forces et à proclamer l'état de siège dans toutes les parties de son empire, le bey tint à affirmer son attachement indéfectible à la France et à assurer le représentant de la France que les Tunisiens sauraient se montrer à la hauteur de l'épreuve que le sort réserve au monde. Le bey pria le résident de transmettre à M. Albert Lebrun et au gouvernement français ces assurances solennelles.

Ensuite, le résident général de France a reçu une délégation de personnalités tunisiennes, venues affirmer la solidarité de la population tunisienne à l'égard de la nation protectrice.



# LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

vous suit dans vos déplacements

Demandez-la dans les kiosques, les librairies et les dépôts des grands centres suivants :

- A GENÈVE:** Agence Naville; Kiosque de la place des Alpes; Kiosque Bel-Air; Kiosque des Bergues; Kiosque Chantepoulet; Kiosque place Cornavin; Kiosque place des Eaux-Vives; Kiosque Malagnou; Kiosque place du Molard; Kiosque Rond-Point de Plainpalais; Librairie de la gare, vestibule et entrée; Librairie Universelle.
- A BERNE:** Librairies de la gare; Kiosques: place Bubenberg; Eigerplatz; Hirschengraben; Käfigturm; du Kursaal, de la place du Casino, Zeitglocken, de la place du Théâtre.

- A LAUSANNE:** Kiosque de la place de la Riponne; Kiosque du Petit-Chêne; Kiosque de la place Saint-François; Librairie de la gare, vestibule et sous-voies; Agence Schmidt; Magasin de Mme Dougoud.
- A BIENNE:** Librairie de la gare; Kiosques: place Centrale; rue Dufour; place du Jura; rue du Marché; place de la gare; Brühlplatz; Magasin Clémenceçon, rue de la gare, 7; Fahrny, Stuber, rue de la Source.
- A SAINT-GALL:** Librairie de la gare.

- A FRIBOURG:** Librairie de la gare; M. Ribotel, vendeur de journaux.
- A BALE:** Librairie de la gare C.F.F.; Librairie de la gare d'Alsace; Magasin de cigares de la Barfüserplatz.
- A ZÜRICH:** Librairie de la gare; entrée principale et vestibule; Librairie de la gare d'Enge; Librairie de la gare Zurich Stadlerhofen; Librairie de la gare Zurich Wollishofen; Kiosques Sihlbrücke, Wollishofen, place Bellevue, Centrale.

## Carnet du jour

CINEMAS  
Palace: Le puritaïn.  
Théâtre: Eulides Drummond s'évade.  
Rex: Mammi Colibri.  
Studio: Délicieuse.  
Apollo: La batarde.

La journée de dimanche à Berne

«...On est fondé à admettre qu'aucune menace immédiate ne pèse sur notre pays...»

Les deux dernières journées se sont passées dans le calme, au palais fédéral, gardé par un important détachement de troupes.

Samedi, le Conseil fédéral a tenu une brève séance pour prendre une série de décisions — préparée d'ailleurs de longue date — concernant l'application du décret de neutralité, ainsi que certaines mesures d'ordre économique.

Dimanche, malgré la gravité de la situation, les conseillers fédéraux ne se sont pas réunis. Les événements de ces dernières heures n'ont d'ailleurs pas causé une très grande surprise, car le gouvernement présentait le pire, ainsi qu'en témoigne la décision de mettre toute l'armée suisse sur pied de guerre.

Toutefois, on est toujours fondé à admettre qu'aucune menace immédiate ne pèse sur notre pays. Rappelons que la France, par la bouche de son ministre des affaires étrangères, a donné à M. Stucki, ministre de Suisse à Paris, des assurances analogues à celles qu'avaient apportées à M. Motta les représentants du Reich et de l'Italie, concernant notre neutralité.

Il apparaît en outre que l'Allemagne concentrera à l'est sa puissance offensive, se tenant pour le moment sur la défensive à l'ouest. Cela ressort d'ailleurs de la dernière proclamation du chancelier Hitler.

Enfin, la mobilisation s'effectue dans des conditions qui montrent combien était judicieuse la récente réorganisation militaire.

La déclaration de neutralité de la Suisse

BERNE, 2. — La déclaration de neutralité faite par le Conseil fédéral a la teneur suivante:

«La tension internationale qui a obligé la Confédération suisse à prendre des mesures militaires, l'incite à manifester de nouveau son inébranlable volonté de ne se départir en rien des principes de neutralité qui inspirent sa politique depuis plusieurs siècles et auxquels le peuple suisse est profondément attaché parce qu'ils répondent à ses aspirations, à son organisation intérieure et à sa situation vis-à-vis des autres Etats.

«En vertu du mandat spécial qui vient de lui être décerné par l'Assemblée fédérale, le Conseil fédéral déclare donc formellement que la Confédération suisse maintiendra et défendra par tous les moyens dont elle dispose l'inviolabilité de son territoire et la neutralité que les traités de 1815 et les engagements qui les complètent ont reconnus être dans les vrais intérêts de la politique de l'Europe entière.

«La Confédération tiendra à honneur de faciliter, ainsi qu'elle l'a fait au cours des dernières guerres, l'activité impartiale des œuvres humanitaires qui peuvent contribuer à atténuer les souffrances qu'engendrerait un conflit.

«Se fondant sur les assurances qui lui ont été solennellement réitérées, le Conseil fédéral a la conviction que la présente déclaration sera considérée comme l'affirmation loyale des conséquences résultant pour la Confédération suisse des traités et engagements internationaux qui la concernent.»

Le Conseil fédéral a pris une ordonnance pour le maintien de la neutralité

BERNE, 2. — Le Conseil fédéral a promulgué une ordonnance sur le maintien de la neutralité, qui stipule notamment:

Il est interdit de préparer, d'entreprendre, de soutenir ou de favoriser d'une manière quelconque en Suisse, un acte hostile à un belligérant.

Il est interdit de favoriser en Suisse un belligérant, notamment:

- a) De constituer ou de préparer des organisations agissant au profit des intérêts militaires d'un belligérant, ainsi que de créer ou d'entreprendre des bureaux d'enrôlement;
b) de créer ou d'exploiter des installations de transmission de nouvelles (téléphone, télégraphe, installations de radio, postes de signaux, etc.) au profit d'un belligérant, ainsi que d'entreprendre ou d'employer des installations destinées ou de nature à servir comme moyen de communication avec les forces de terre, de mer ou de l'air, ou avec des organismes d'économie de guerre d'un belligérant.

c) d'instituer ou d'entreprendre des services de propagande au profit de belligérants.

L'application de l'arrêté fédéral du 21 juin 1935 tendant à garantir la sûreté de la Confédération est réservée.

Sont interdites et doivent être empêchées:
a) L'exportation d'armes, de munitions, d'explosifs, d'autre matériel de guerre et de pièces détachées dans les Etats belligérants, ainsi que le rassemblement d'objets de cette nature à proximité de la frontière, ou en vue d'un transport au-delà de la frontière;

b) l'achat, et d'une manière générale, l'acceptation d'armes, de matériel de guerre et d'objets d'équipement apportés sur territoire suisse par des déserteurs. Ces objets doivent être remis au commandant de troupe ou aux organes de police les plus proches.

D'autres interdictions ou restrictions d'exportations peuvent être ordonnées.

L'ordonnance confient, en outre, des dispositions sur l'obligation d'annoncer des actes interdits, ainsi que des dispositions pénales et transitoires.

Mesures de guerre Interdiction d'augmenter les prix

Le souci de protéger l'approvisionnement régulier du marché et de maintenir les prix à un niveau supportable a déterminé le Conseil fédéral à prendre les mesures appropriées en vertu des pouvoirs que lui a conférés le Parlement.

Dès aujourd'hui, 4 septembre 1939, il est interdit d'augmenter les prix de gros et de détail de marchandises, les prix des baux à loyer et à ferme, les tarifs des hôtels, des pensions, des maisons d'éducation et d'instruction, des hôpitaux et établissements de cure, les tarifs du gaz et de l'électricité, les tarifs d'honoraires et d'entreprises, ainsi que tous autres tarifs (hormis ceux des entreprises de l'électricité, les tarifs d'honoraires leur niveau du 31 août 1939, sans autorisation du service fédéral du contrôle des prix ou des offices désignés par lui. Les cantons demeurent compétents pour autoriser des hausses de loyers.

Les opérations d'acaparement, d'usage, de mercantis, de commerce à la chaîne, sont punissables; les autorités les combattent inflexiblement.

Les autorités fédérales savent qu'elles peuvent compter sur l'active collaboration des autorités cantonales et communales, ainsi que sur celle de tous les groupes économiques intéressés, pour prévenir une hausse injustifiée du prix de la vie. Elles sont convaincues, d'autre part, que, dans les graves circonstances actuelles, le peuple suisse tout entier et les producteurs et commerçants, en particulier, s'imposeront la discipline indispensable au bien du pays.

Des confiscations pourraient être décidées en cas d'abus

Le Conseil fédéral a pris un arrêté concernant le coût de la vie et la protection de l'approvisionnement régulier des marchés. Le département de l'économie publique est autorisé à réprimer l'acaparement, l'usure, l'agiotage et les agissements des intermédiaires, ainsi qu'à éditer en cas de besoin les inventaires, saisies ou confiscations de marchandises. L'arrêté entre immédiatement en vigueur.

Des prescriptions officielles en vue de l'obscurcissement

BERNE, 3 (Comm.). — Selon les prescriptions en vigueur, les derniers préparatifs pour l'obscurcissement doivent être faits immédiatement dans tout le pays. Ceci s'applique aussi bien à l'éclairage public qu'à l'éclairage privé, extérieur et intérieur de toute sorte.

Cette communication n'envisage que la préparation. L'obscurcissement même sera effectué aussitôt que le général en aura donné l'ordre.

La mise en vigueur de l'horaire de guerre et les distributions postales

La mise en vigueur de l'horaire de guerre a apporté des changements considérables dans les distributions postales. Ceci, ajouté au fait que le trafic avec la France, notamment, est en partie supprimé, a pour résultat que le courrier subit de gros retards.

La radiodiffusion sous le régime de guerre

Relativement à la radio, qui est appelée à jouer un rôle capital au point de vue moral, M. Pilet-Golaz, qui lui a laissé une large autonomie en temps normal, est décidé, dans les circonstances présentes, à la maintenir dans une ferme hiérarchie. En vertu d'un arrêté préparé par avance, et fondé sur l'article 5 de la loi sur le service télégraphique, la concession sera suspendue, et la radiodiffusion sera rattachée (non pas incorporée) à la direction générale des P. T. T. La direction de ce service sera assumée par le directeur de la Société suisse de radiodiffusion.

Le service téléphonique avec l'étranger est suspendu

BERNE, 3. — L'état-major de l'armée communique: Le service téléphonique avec l'étranger a été interrompu pour des raisons militaires. Si la situation reste la même, cette mesure ne sera provisoirement maintenue que pendant quelques jours. Il convient de relever que le service télégraphique avec l'étranger reste ouvert comme auparavant.

Création d'une fédération pour le trafic du bétail

ZURICH, 3 (Comm.). — Les représentants du commerce de boucherie, des bouchers et de la centrale d'utilisation du bétail d'abattage, se sont réunis pour examiner les mesures propres à assurer le ravitaillement du pays en viande.

Le Comptoir suisse est renvoyé

En raison des événements, le Comptoir suisse ne s'ouvrira pas le 9 septembre.

En Suisse, 600 personnes meurent annuellement à la suite d'accidents de circulation.

Observe les règles de circulation et sois prudent!

CHRONIQUE RÉGIONALE

LES SOLDATS NEUCHÂTELOIS ONT PRÊTÉ SERMENT HIER

La foule qui, samedi après-midi, n'a cessé d'attendre dans le triangle des allées de Colombier, pour assister à la prestation de serment des troupes neuchâtelaises, a dû finalement s'écouler sans avoir rien vu. Nous eussions voulu pouvoir la renseigner, sachant combien les épouses, les mères, les fiancées, les enfants de nos soldats — et le public en général — étaient désireux d'être présents à cette poignante cérémonie. Mais c'est à 20 h. 30, samedi soir, seulement, que nous fûmes mis au courant des dispositions prises: le bataillon 18 devait être assermenté dimanche matin, à 10 h., à Chanélaz près Areuse... ; le bataillon 19 dans les allées de Colombier, le bataillon 20 à Paradis Plage et le groupe d'artillerie 20 à 11 h. à Boudry.

Une partie de ce programme fut affichée dans les vitrines de la «Feuille d'avis de Neuchâtel», cependant que nous expliquions aux nombreuses personnes qui nous téléphonaient pour avoir des précisions quelles raisons avaient motivé cette décision: «étant donné le caractère accéléré de la mobilisation, il n'était pas possible que le régiment neuchâtelais tout entier fût assermenté en un seul endroit... ; chaque bataillon jurait fidèlement séparément et en des lieux divers afin de pouvoir partir aussitôt après...»

A Chanélaz

...Quel contraste entre la douceur et la sérénité de ce ciel de septembre, et la gravité du public qui, bien avant 10 h., se pressait sur la place herbue de Chanélaz où le bataillon 18, en formation carrée, attendait son drapeau. Le colonel divisionnaire Jules Borel était présent, entouré de MM. Edgar Renaud et Jean Humbert, conseillers d'Etat, et de nombreux officiers supérieurs.

Poin des faciles enthousiasmes et des mots sonores que les manœuvres militaires inspiraient à la presse il y a quelques mois encore. Ni les uns, ni les autres ne sont plus de mise aujourd'hui. L'armée n'est plus «en exercice», mais sur «pied de guerre». Aussi nous contenterons-nous de dire avec simplicité la façon dont le bataillon 18 — tout entier — a juré de défendre le pays.

A 10 h. précises, le drapeau arrivait, entouré de sa garde d'honneur, et venait se placer devant le front de la troupe, fanfare dans la fanfare jouait et que les rares hommes en civil venus assister à cette solennité se dé-

couvraient. Puis, le commandant du bataillon lut à voix haute les articles de guerre dont le premier dit: «... le sort de la Confédération dépend désormais de l'armée. Chaque soldat a sa part de responsabilités...»

Le texte, qui demande à chaque homme — chef ou soldat — de lutter jusqu'à la mort s'il le faut, fut écouté par les hommes tête nue. Enfin, à la question posée, tous répondirent — la main droite levée vers le ciel — un vibrant: «Je le jure». Minute pathétique et qui tira des larmes de bien des yeux.

A Paradis Plage et dans les allées de Colombier, la même cérémonie se renouvela pour les bataillons 19 et 20, mais en présence, cette fois, de MM. Ernest Béguin et Antoine Borel, conseillers d'Etat. Enfin, à 11 heures, à Boudry, le groupe d'artillerie 5 prêtait serment lui aussi, entouré d'un public nombreux dans lequel dominaient les agriculteurs. Ils étaient venus pour la cérémonie, bien sûr, mais aussi pour s'assurer — les pauvres gens — que leurs chevaux qu'on avait réquisitionnés, étaient bien soignés.

En d'autres temps, nous eussions donné des clichés pour illustrer ce modeste compte rendu et montrer par l'image, comment s'étaient déroulées ces poignantes cérémonies. Mais hélas, notre personnel est si réduit, et les tâches qui incombent à ceux qui restent sont si nombreuses et si diverses, que nous avons dû y renoncer pour aujourd'hui. Un cliché de la manifestation de Chanélaz paraîtra cependant dans nos colonnes, demain.

Et maintenant, ils sont partis. Tous. Amis, frères, pères ou fils, ils sont tous loin. Que dire qui puisse résumer ce que nous ressentons ? Que «leur» dire, surtout... ? A bientôt... qui sait... ? (g)

La mobilisation

L'exceptionnelle discrétion à laquelle nous sommes tenus pour tout ce qui touche aux affaires militaires ne nous permet pas de donner de précisions sur la façon dont s'est effectuée la mobilisation.

Disons simplement que tout s'est déroulé avec une rapidité et un sang-froid qui font le plus grand honneur aux chefs et aux soldats et montrent quelles améliorations la réorganisation de l'armée a apportées.

A nos lecteurs

L'entrée en vigueur, samedi, de l'horaire de guerre des C. F. F. et lignes secondaires a quelque peu modifié l'expédition de la «Feuille d'avis de Neuchâtel». Au chef-lieu, il n'y a pas de changement; mais dans quelques régions, la distribution subira un certain retard.

Un accident à l'avenue du Premier Mars

Dimanche soir, peu après 20 h., un camion de Cortaillod, qui se dirigeait sur la ville, a — à la suite de circonstances que l'enquête établira — renversé et démolé un grand lampadaire situé à l'entrée gauche de l'avenue. Une équipe spéciale des services industriels est venue immédiatement réparer les dégâts dans la mesure où cela était possible, cependant que le camion, dont tout l'avant est démolé, était remorqué dans un garage.

Un scandale public

Une personne de la ville, dont les nerfs avaient été mis à l'épreuve par les récents événements, a fait dans la nuit de samedi à dimanche un scandale tel, dans une rue du centre, que la police dut être requise. Les agents durent vaincre une résistance acharnée du forcené qui fut finalement maîtrisé et conduit au poste.

VAL-DE-TRAVERS

FLEURIER

(cp) Dimanche après-midi, à 15 h., une automobile conduite par le pl. Jean Martin, qui débouchait de la rue du Temple, est entrée en collision avec une autre voiture, conduite par le soldat Matthey. Bien que les deux automobilistes aient dû requérir les soins d'un médecin, leurs blessures ne sont pas graves. Les véhicules, par contre, sont fort endommagés.

RÉGION DES LACS

ESTAVAYER

(Cp) Estavayer a reçu avec calme l'ordre de mobilisation. Peu avant midi, le tambour batifit «la générale» et à 16 h. la plupart des mobilisables étaient rassemblés au complet sur la place du Casino. A 18 h., le préfet Duruz procédait, devant une foule recueillie, à l'assermentement de la troupe.

Celle-ci quitta dans la soirée Estavayer pour occuper les secteurs qui lui sont assignés.

Ce qui se dit...

Deux énergumènes qui se battaient sur le quai Philippe Godet à Neuchâtel ont été arrêtés par la police cantonale et incarcérés.

VALLÉE DE LA BROYE

Un vilain individu condamné

Le tribunal de police du district de Moudon, siégeant sous la présidence de M. Jean Schetzler, a condamné pour tentative d'extorsion, à six mois de réclusion, deux années de privation des droits civiques avec sursis pendant cinq ans, et aux frais, un agriculteur de Chavannes près Moudon.

Par des lettres grossières de menaces adressées, à deux années de distance, au baron de Rothschild (en littérature André Pascal), alors à Castel Beau-Cèdre, à Jouxten, actuellement malade en France, l'autre à M. André Dutoit, agriculteur à Chavannes, ce gangster broyard sommait les destinataires de déposer, poste restante, à Ursern (Fribourg), pour l'un la somme de 8000 francs, pour l'autre de 150.000 francs; ce dernier fut très ému, car sa femme et ses enfants étaient également menacés.

AUX MONTAGNES

LE LOCLE

(cp) Hier après-midi, un gros orage s'est abattu sur la région du Locle. Au Prévoux, un veau et une génisse qui paissaient dans un pâturage ont été foudroyés. Le propriétaire subit une grosse perte.

Monsieur et Madame Adolphe Bachmann, à Berne; Monsieur et Madame Walter Bachmann, à Neuchâtel;

Monsieur et Madame Hans Bigler-Hirsbrunner et famille, à Lucerne; Monsieur Hermann Bachmann, à Neuchâtel;

Monsieur Alfred Bachmann et famille, à Blackpool (Angleterre); Les familles Bachmann, à Berne et Worb Meyer, à Yverdon, ainsi que toutes les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame veuve Adolphe BACHMANN

née ROSA HIRSBRUNNER leur très chère maman, belle-mère, sœur, belle-sœur et tante, qu'il a plu à Dieu de rappeler à Lui, subitement, après une longue et pénible maladie, supportée avec courage et résignation, dans sa 63ème année. Neuchâtel, le 2 septembre 1939.

Veillez et priez, car vous ne savez ni le jour ni l'heure. Pourquoi? Que ta volonté soit faite.

Domicile mortuaire: Rue Matile 26. L'incinération, sans suite, aura lieu mardi 5 septembre. L'heure sera indiquée ultérieurement. Culte au Crématoire.

Monsieur Ideal Andreanelli, à Neuchâtel;

Mademoiselle Uria Andreanelli; Monsieur et Madame Pierre Andreanelli-Cacciagnano; Monsieur et Madame Michel Pagliaro-Andreanelli (Italie); Monsieur F. Biscaccianti et famille, à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Madame veuve Rose ANDREANELLI

née BISCACCIANTI leur chère mère, belle-mère, sœur, belle-sœur, que Dieu a reprise à Lui après une longue maladie supportée avec courage, munie des Saints Sacraments de l'Eglise. Neuchâtel, le 3 septembre 1939.

Domicile mortuaire: Trois-Portes No 10. L'enterrement, sans suite, aura lieu le mardi 5 septembre, à 17 heures. Cet avis tient lieu de lettre de faire-part. R. I. P.

Monsieur Emile Lambert; Madame et Monsieur Louis Lebet et leur fils; Sœur Estelle Neuhaus; Madame veuve Louis Simond, ses enfants et petits-enfants; Madame et Monsieur Jules Béguin, leurs enfants et petits-enfants; Monsieur et Madame Jules Neuhaus, leurs enfants et petits-enfants; Mademoiselle Hélène Neuhaus; Madame et Monsieur Jean Sutter, leurs enfants et petits-enfants; Monsieur Auguste Neuhaus, ainsi que les familles alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Madame Rose-Mathilde LAMBERT

née NEUHAUS leur chère épouse, mère, belle-mère, sœur, belle-sœur, tante et parente, enlevée à leur affection dans sa 63ème année, après une courte et pénible maladie.

Je suis le bon berger. Ps. XXIII.

L'enterrement, sans suite, aura lieu mardi 5 septembre 1939, à 15 heures. Domicile mortuaire: Verger Rond No 8, Neuchâtel. Selon le désir de la défunte, la famille ne portera pas le deuil. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Madame J. Bornicchia, à Neuchâtel; Madame et Monsieur François Bornicchia-Persoz, à Neuchâtel; Madame et Monsieur A. Polidori, à Turin;

Famille Monari, à Bologne; Famille Buonomini, à Pistoia; Famille Cavallina, à Vigo; Famille Contini, à Vigo, ainsi que les familles alliées, ont la douleur d'annoncer le départ de leur cher époux, père, beau-père, beau-frère et parent,

Monsieur Joseph BORNICCHIA

Entrepreneur qui s'est éteint le 3 septembre après une longue maladie supportée avec résignation, dans sa 51ème année. Neuchâtel, le 3 septembre 1939.

Car Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son fils unique afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle. Jean III, 16.

Un avis ultérieur indiquera le jour et l'heure de l'ensevelissement.

Monsieur Charles Michel, ses enfants et petits-enfants, à Neuchâtel;

Madame veuve Bertha Rottmeier et ses enfants, à Aadorf; Madame veuve Centa Rottmeier et ses enfants, à Munich; Monsieur et Madame Alfred Michel-Dubs et leurs enfants, à Aarau, ainsi que les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Maria MICHEL-ROTTMEIER

leur chère épouse, mère, grand-mère, tante et parente, que Dieu a reprise à Lui, à l'âge de 54 ans, après une longue maladie supportée avec courage et confiance, munie des Sacraments de l'Eglise. Neuchâtel, le 2 septembre 1939. (Maladrière 22)

Veillez et priez, car vous ne savez ni le jour ni l'heure que le Seigneur vous appellera.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu le mardi 5 septembre 1939, à 13 heures. Culte pour la famille à midi et demi. Cet avis tient lieu de lettre de faire part. On ne touchera pas R. I. P.

Messieurs les membres de la Société d'Entr'aide et Secours Mutuels neuchâtelaise

sont informés du décès de

Madame Charles MICHEL

épouse de leur sociétaire Charles Michel. L'ensevelissement, sans suite, aura lieu mardi 5 septembre, à 13 heures. Le comité.

Avis mortuaires

Un seul manuscrit suffit pour l'annonce et pour les lettres de faire part. Ces avis sont reçus au bureau du journal jusqu'à 17 h. 30 pour paraître dans le numéro du lendemain. Pendant la nuit, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres située à gauche de notre bureau d'annonces jusqu'à 4 h. du matin dernier délai, ou être remis directement à l'imprimerie, rue du Temple-Neuf 3, 1er étage.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel

2 septembre Température: Moyenne 20.0; Min, 13.7; Max, 25.5. Baromètre: Moyenne 721.5. Vent dominant: Direction, sud; force, faible. Etat du ciel: Brouillard élevé le matin, après-midi ensoleillé.

3 septembre Température: Moyenne 20.4; Min, 14.0; Max, 25.8. Baromètre: Moyenne 719.9. Vent dominant: Direction, sud; force, faible. Etat du ciel: Matinée claire, après-midi orageux.

Therm. 4 sept., 4 h. (Temple-Neuf): 20°

Table with 6 columns: Date/Time, Temperature (mm), and other meteorological data.

Niveau du lac du 1er sept., à 7 h.: 429.82

Température de l'eau: 21°